N° 69 (6 pages) 187me année — Un numéro: 10 centimes — Mardi 24 Mars 1925

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

## et du Vignoble Neuchâtelois

ABONNEMENTS

| | 1 an | 6 mois | 3 mois | 1 mois |
|---|---|---|---|---|
| Franco domicile | 15.— | 7.50 | 3.75 | 1.30 |
| Etranger | 46.— | 23.— | 11.50 | 4.— |

On s'abonne à toute époque.
Abonnements-Poste, 20 centimes en sus.
Changement d'adresse, 50 centimes.
*Bureau: Temple-Neuf, N° 1*

Téléphone 207

Chèques postaux IV, 178

ANNONCES Prix de la ligne corps 7 ou son espace.
*Canton*, 10 c. Prix minimum d'une annonce 75 c. Avis mort. 25 c.; tardifs 50 c. Réclames 75 c., min. 3.75.
*Suisse*, 30 c. (une seule insertion min. 3.—), le samedi 35 c. Avis mortuaires 35 c., min. 5.— Réclames 1.—, min. 5.—
*Etranger*, 40 c. (une seule insertion min. 4.—), le samedi 45 c. Avis mortuaires 45 c., min. 6.— Réclames 1.25, min. 6.25.

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN
*pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes*
PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE
Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces jusqu'à 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

## AVIS OFFICIELS

République et Canton de Neuchâtel

### VENTE DE BOIS

Le Département de l'Industrie et de l'Agriculture fera vendre par voie d'enchères publiques et aux conditions qui seront préalablement lues le samedi 28 mars, dès les 9 heures, les bois suivants, situés dans la forêt cantonale du **Bois l'Abbé**:

500 stères hêtre, chêne, sapin,
4000 fagots,
15 tas de perches et charronnage,
800 verges.

Le rendez-vous est à la maison du garde à Champ Monsieur.

A 13 heures, la mise reprendra à la route du Funiculaire.

Saint-Blaise, le 21 mars 1925.

**L'Inspecteur des Forêts du 1er arrondissement.**
**J. Jacot Guillarmod.**

République et Canton de Neuchâtel

### Concours

Un emploi de **garde-forestier-cantonnier** pour les propriétés de l'Etat à la Grande Robellaz et aux Suvagniers sur Buttes, est mis au concours.

Les postulants doivent être porteurs du brevet de garde-forestier.

Délai pour les inscriptions: **31 mars 1925.**

Pour renseignements, consultation du cahier des charges et inscriptions, s'adresser à **l'Inspectorat cantonal des forêts à Neuchâtel ou à l'Inspectorat des forêts du IIIme arrondissement à Couvet.**

Neuchâtel, le 14 mars 1925.

Le conseiller d'Etat, chef du département de l'Agriculture,
H. CALAME

## IMMEUBLES

A vendre, ensemble ou séparément,

### deux maisons

très bien situées, à proximité immédiate de la gare, l'une de dix à douze pièces, pouvant convenir à grande famille ou petit pensionnat, l'autre de trois appartements de cinq pièces chacun, plus vérandas fermées. — Confort moderne. Jardin.

Tous renseignements seront fournis par case postale No 6680.

On offre à vendre, à Peseux,

### maison locative
**avec garage et jardin**

deux ou trois logements, toutes dépendances. — Jardin potager, beau verger, vignes, vue étendue. — Proximité de la gare. Conviendrait aussi pour atelier d'horlogerie

S'adresser à l'AGENCE ROMANDE, B. de Chambrier, Place Purry 1, Neuchâtel.

### Petite villa

Rue des Arbres 84
**A LA CHAUX-DE-FONDS**

comportant appartement moderne (disponible tout de suite), de cinq chambres, cuisine, dépendances, salle de bains, chambre de bonne, chauffage central, jardin d'agrément, est à vendre. Prix 32,000 fr. — Un acompte suffit. — S'adresser à **l'Etude de Me Jules DUBOIS**, avocat, rue Fritz Courvoisier 2, au même lieu. P 30229 C

## ENCHÈRES

**Office des faillites de Boudry**

### Enchères publiques
**Vente définitive**

L'Office des faillites de Boudry vendra par voie d'enchère publique, le **lundi 30 mars 1925, à 15 heures, à Peseux** (maison Ellès, quartier de Rugin, lisière de la forêt), les objets suivants dépendant de la succession répudiée de Dame Devenoges, savoir:

une commode quatre tiroirs, un grand buffet à deux portes, un lit bois complet, une étagère avec quelques livres, une table de nuit, des tables et des chaises, un canapé, quatre tabourets, un potager et quelques petits objets dont le détail est supprimé.

La vente qui sera **définitive** aura lieu au comptant conformément à la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite.

Boudry le 21 mars 1925.

**Office des faillites:**
Le préposé, H.-C. MORARD.

### Enchères de bétail et de matériel agricole
**à Coffrane**

Samedi 4 avril 1925, dès 13 h. ½, le citoyen Joseph Hugli, Hôtel du Lion d'Or, à Coffrane, vendra par enchères publiques, pour cause de cessation de culture:

deux vaches, dont une valaisanne, deux génisses de 14 et 15 mois, un char à pont, un petit char à herbe, un traîneau-break, avec flèche et limonière, une glisse avec brecette, une pioucheuse, avec chargeolet, une brouette à purin, trois colliers de bœufs, trois clochettes, une chaudière et différents objets dont le détail est supprimé.

Terme de paiement: 15 juin 1925, moyennant cautions solvables, et pour les échutes supérieures à 50 fr.

Escompte 2 % sur les échutes supérieures à 50 fr.

Cernier, le 20 mars 1925

R 271 C — Le greffier de paix.

### Enchères publiques

**Le jeudi 26 mars 1925, dès 9 heures**, l'Office des Poursuites de Neuchâtel, vendra par voie d'enchères publiques en son local des ventes, rue de l'Ancien Hôtel-de-Ville, les objets suivants:

une chaise-longue, une pharmacie, une machine à coudre, des chaises, un vélo pour homme, et d'autres objets dont on supprime le détail.

La vente aura lieu au comptant conformément à la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite.

**Office des Poursuites:**
Le préposé, A. HUMMEL.

**Office des faillites de Boudry**

### Enchères publiques
**avec vente définitive**

L'Office des faillites soussigné vendra par voie d'enchères publiques, le **vendredi 27 mars 1925, dès 14 heures**, au domicile du failli, à **Bevaix**, les marchandises et objets suivants dépendant de la masse en faillite de Ami Hofer, savoir:

un lot flocons d'avoine en petits sacs, environ 90 kg. de maïs en grains, et 50 kg. moulu, environ 100 kg. tourteau sézane, un sac remoulage (farine d'orge), un lot de graines diverses, environ 12 kg. graines de betteraves, trois gros sacs tourteau, une banque avec quatre portes, un petit buffet à deux portes, un tonneau ovale de 70 litres, un tonneau rond de 40 litres, un étau, un petit lot de regain, un char de foin, et environ 400 pieds de fumier.

La vente qui sera **définitive** aura lieu au comptant conformément à la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite.

Boudry, le 21 mars 1925.

**Office des faillites:**
Le préposé, H.-C. MORARD.

## A VENDRE

### Billard

A vendre un billard de famille avec tous les accessoires, petit modèle état de neuf.

Demander l'adresse du No 805 au bureau de la Feuille d'Avis.

### Laiterie

A remettre à Neuchâtel très bonne laiterie avec commerce de beurre et fromages. S'adresser sous P. 898 N. à Publicitas, Neuchâtel. P 898 N

### POTAGER A GAZ
**„ LE REVE "**

Ne faites aucun achat sans consulter mes prix.

**F. BECK**
**PESEUX**
Articles de ménage

### Piano

A vendre piano noyer, cordes croisées et cadre fer. S'adresser A. Lutz fils, Croix du Marché.

### Motosacoche

avec side car, grand luxe, 8 HP, roue de rechange, éclairage électrique, etc., à vendre, à l'état de neuf. Occasion exceptionnelle.

Demander l'adresse du No 793 au bureau de la Feuille d'Avis.

**ARMES DE CHOIX**

Spécialité de
**Revolvers**
de tous calibres
**Carabines flobert**
**MUNITION**
**Magasin A. Grandjean**
Rue St-Honoré, NEUCHATEL

A vendre
### 10-18 C.V. Peugeot

quatre places, éclairage et démarrage électriques, mod. luxe deux ans, état de neuf, peu roulé, éventuellement avec pont s'adaptant dessus. — Ecrire sous chiffres E. 64316 X. à Publicitas, Genève. JH 40135 L

### Commerce de chevaux et bétail
**G. SCHMOLL, PESEUX**

*Viennent d'arriver quelques bons jeunes chevaux de trait et à deux mains — Vente et échange, facilité de payement.*

**Se recommande** — **Téléphone 71**

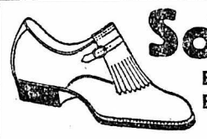

### Souliers Haferl

Box brun
Box brun, système cousu main, 25.-- 28.80

GRANDE CORDONNERIE **J. KURTH**
Neuchâtel, Rue du Seyon - Place du Marché

### Agence Textilis S. A.
**Soieries, Velours, Lainages, Articles anglais**

Pour répondre au désir exprimé par de nombreuses clientes, nous maintenons à **Neuchâtel** un bureau de commandes qui sera installé, **dès le 1er avril**, rue J. J. Lallemand 1. Téléphone 450.

### Pèlerines

caoutchouc, pour enfants, capuchon et ouvertures pour les bras, qualité extra, depuis 60 centimètres, Fr. **12.-**

**CASAM-SPORT**
**Ida Casamayor**
Neuchâtel - Rue St-Maurice

### Au Salon de l'Automobile, à Genève
**Visitez le stand 270**

Huiles AUTO VOLTOL supertubrifiant par excellence et AMBROLEUM graisse pr boîtes de vitesse. Nos spécialités insurpassables. L'essayer c'est l'adopter.

**LANGEOL S. A., Boudry, conc. Stern-Sonneborn S. A.**

### La boîte Lange

Afin d'éviter les nombreuses imitations, la maison C. MERMOD s'est vue dans l'obligation de modifier la présentation de la boîte de son réputé cirage-crème *SELECTA*.

Depuis le 1er février, celle-ci porte la vignette du groom cireur bien connu, qui est aujourd'hui déposée comme marque de fabrique.

Nous demandons au public consommateur de bien vouloir lui réserver bon accueil. Il peut être assuré qu'il trouvera, comme par le passé dans la marque *SELECTA*, l'excellente qualité qui en fait sa réputation depuis bientôt 20 ans.

Ces nouvelles boîtes sont munies d'un dispositif breveté qui en facilitera l'ouverture.

**Selecta**
*Fabrique de Produits chimiques techniques*
C. MERMOD
*Carouge-Genève*

### A LA MÉNAGÈRE 2, PLACE PURRY

Grand choix de moulins à café, Moulins à poivre, Machines à hacher la viande et les légumes, Râpes à fromage, à amandes, différentes grandeurs.

Timbres N. & J. 5 %

### Soie à tricoter

Supérieure — Froufrou — Bouclé
Twist — Toutes les teintes
chez **Guye-Prêtre**

L'appauvrissement du cuir chevelu, chute des cheveux, calvitie, pellicules, grisonnement sont guéris rapidement et sûrement par le renommé

**Sang de bouleau de Faido**

Succès merveilleux. Grands flacons Fr. 3.75. Shampooing au sang de bouleau, le meilleur pour laver la tête, 30 c. — Crème de sang de bouleau, pour le cuir chevelu sec, Fr. 3.— et Fr. 5.— la dose. Savon de toilette fin à l'Arnica, Fr. 1.20.

En vente dans beaucoup de pharmacies, drogueries, parfumerie et magasins de coiffure ou par la
CENTRALE DES HERBES DES ALPES AU SAINT-GOTHARD, FAIDO

Offre spéciale et très avantageuse pour quelques jours seulement

### SUIT-CASES
**(PORTE-HABITS)**
en fibre véritable

Articles de toute première qualité, extra légers, avec coins fibre, poignées cuir, serrures laiton à ressort Ia,

| longueur | 42 | 45 | 52 | 55 | 60 | 65 | 70 cm. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Fr. 19.- | 21.50 | 23.- | 25.- | 27.- | 29.- | 31.- |

Prix nets pour la vente au comptant

**GUYE-ROSSELET**
**Magasin spécial d'articles de voyage**
**TREILLE 8** — **NEUCHATEL**

### Miel de Californie
**Qualité extra**

Fr. 1.90 le ½ kg., Fr. 3.75 le kg.
Timbres N. & J. 5 %
**Epicerie Centrale**
Grand'Rue 1 a, Seyon 14
Tél. 14.84 — L. Matthey de l'Etang.

### VOUS

qui souffrez de migraines, névralgies, douleurs, fièvres, maux de dents, grippe, rhumatisme, essayez la

**CEPHALINE**

A.-G. Petitat, pharmacien, Yverdon

Effet merveilleux, sans danger. 1 fr. 75 la boîte, toutes pharmacies. JH 338 Y

### PAILLE
**de vigne**

de très belle qualité en paquets de dix poignées, aux longueurs habituelles, est livrée à 2 fr. 80 le paquet, pris à COUVET, par la Maison

**Armand Bourquin**
Fabrique de paillons pour bouteilles
**à Couvet**

A la même adresse, on offre à vendre, à prix réduit, belle paille de seigle, pour litière, en bottes pressées.

### Aux Quatre Saisons
*Galmès-Colom*

**Exceptionnel**

**VINS ROUGES**

| | la bout. |
|---|---|
| Moulins à Vent | Fr. 1.75 |
| Bordeaux supérieur | » 1.75 |
| Mâcon supérieur | » 1.75 |
| Graves | » 1.75 |
| Chianti supérieur flasco de 2 litres | » 2.70 |
| Malaga vieux, le litre | 2.10 |
| Vermout, le litre | » 2.25 |
| Cognac Pradier, le lt. | 4.50 |
| Rhum fin, le litre | 4.50 |

le tout, verre à rendre
Rabais à partir de 5 litres ou 5 bouteilles.

### Deux à trois chars de foin

de toute 1re qualité, à vendre. Eugène Jeanmonod, Boudry.

A vendre 800 pieds de
### fumier de vache

chez J. Leuenberger, Maujobia No 8.

A vendre un tas de
### fumier

bien conditionné. S'adresser à Pierre Mauron, Chemin des Mulets 6.

A vendre 500 pieds de
### fumier de vache

E. Gacon, Serroue s/Corcelles.

### A VENDRE

une table ronde, noyer poli, bien conservée, une zither-concert, une chaise-longue, une étagère, un fer à charbon, un tapis coco.

S'adresser Rouges-Terres près Saint-Blaise, Maison Magnin, rez-de-chaussée.

### Réelle occasion

A vendre une chambre à coucher noyer poli, état de neuf: un lit complet, un lavabo, une table de nuit. Prix 260 fr. net. S'adresser Côte 107, 2me, à dr.

A vendre
### MOTOSACOCHE 6 HP
**avec side-car**

modèle 1920, en parfait état de marche. Roue de rechange montée. Taxe et assurance payées. Occasion: 1000 fr.
S'adresser Droguerie P. Schneiter, Epancheurs 8.

**LIT COMPLET**

à deux places, noyer massif, à vendre.

Demander l'adresse du No 807 au bureau de la Feuille d'Avis.

### A vendre d'occasion

salon Louis XV complet, en très bon état. S'adresser Case postale No 6188, Neuchâtel.

A vendre un
### canapé Louis XVI
et une
### vitrine de salon

S'adresser Avenue du 1er Mars No 8, 2me.

### Cadeau

A vendre jolies pharmacies de ménage, et lampes portatives électriques, hauteur 1 m. 60. — Port-Roulant 22, rez-de-chauss.

## Demandes à acheter

### On demande à acheter

deux lits Louis XV complets, un fauteuil pouf, un tabouret de piano ou à les échanger contre armoire à glace et canapé. Adresser offres écrites sous P. 808 au bureau de la Feuille d'Avis.

### Vieux dentiers

bijoux, or, argent et platine, orfèvrerie usagée sont achetés au plus haut prix.

**H. VUILLE Fils**
succ. de N. VUILLE-SAHLI
Temple-Neuf 16 NEUCHATEL

## AVIS DIVERS

GYPSERIE - PEINTURE
PAPIERS PEINTS
**Edmond MOSER**
Prébarreau 4
(immeuble Grassi, arch.)
Tél. 9.30
Réparations. Transformations.

*Une longue expérience pratique, un personnel technique spécialisé dans la branche, un outillage perfectionné, permettent à la maison de cycles*

*A. Grandjean*
*NEUCHATEL*

*d'exécuter promptement n'importe quelles réparations ou transformations de cycles et motos à des conditions extraordinairement avantageuses.*

### PHOTOGRAPHIE
sous la Caserne 3
**L. Bourquin, Colombier**
Tel. 11 **„ KodaKs „**

### Le TENNIS de TIVOLI
**est ouvert**
TÉLÉPHONE 14.64

Pour vos
### réparations de stores

volets à rouleaux, remplacement de lanières, etc., adressez-vous à J. Perriraz, tapissier, Faubourg de l'Hôpital 11. Travail prompt et soigné.

### Paris-Dentaire
TECHNICIEN-DENTISTE
*Téléph. 7.82 Neuchâtel*
Rue du Seyon 3, mais. Kurth, chaus.

*Extraction des dents sans douleur.*
*Dentiers, Plombages.*

Ouvert tous les jours, du matin au soir. Dimanche matin de 8 à 11 h. — (On reçoit tous les soirs sur rendez-vous).

Famille d'instituteur des environs de Bâle prendrait en
### PENSION

jeune fille (éventuellement garçon) désirant apprendre la langue allemande. Piano à disposition. S'adresser à H. Bunschi, instituteur, Rinach (B'land).

### Calligraphie

Jeune homme désire prendre quelques leçons de calligraphie. Adresser offres et conditions à Neuchâtel, Case postale 6575.

### Echange

On cherche à placer garçon de 14 ans désirant apprendre la langue française et suivre l'école, en échange d'un garçon du même âge. Offres à A. Heinis, forgeron, Therwil près Bâle.

On cherche
### chambre et pension

pour jeune homme, désirant suivre l'école de commerce, dans bonne famille neuchâteloise. — S'adresser à F. S. Case postale No 2375, Morat.

### Jeune garçon

est demandé par maison de la place pour faire des courses en dehors de ses heures d'école. — Adresser offres sous M. 804 au bureau de la Feuille d'Avis.

Jeune fille fréquentant l'école de commerce cherche
### PENSION

dans bonne famille neuchâteloise, pour le 1er avril, éventuellement le 15. — Offres détaillées sous chiffres P. C. 803 au bureau de la Feuille d'Avis.

### LE BUREAU DE PLACEMENT de la Croix Rouge

**Parcs 14, Tél. 500**
**Neuchâtel**
recommande
ses garde-malades

INDUSTRIE COMMERCE
COMPTOIR DE NEUCHATEL

### COMPTOIR DE NEUCHATEL
**DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE**

DU 9 AU 16 AVRIL 1925
AU COLLÈGE DE LA PROMENADE

**TEA-ROOM, CONCERTS**
**AUBERGE NEUCHATELOISE**
**ATTRACTIONS DIVERSES**

### SALON INTERNATIONAL DE L'AUTOMOBILE ET DU CYCLE
**GENÈVE 20-29 MARS**

Les billets C. F. F. simple course, délivrés du 21 au 25 mars, donnent droit au retour gratuit dans les trois jours. Se renseigner dans les gares.

## LOGEMENTS

### A louer pour le 1er mai

logement de trois chambres, cuisine et dépendances, à ménage soigneux. S'adresser à James Droz, Rouges-Terres p. Saint-Blaise.

A louer tout de suite

### logement

de deux chambres au soleil. — S'adresser pour visiter Chavannes 23, 1er, et pour traiter à O. von Buren, Colombier.

A louer pour le 24 juin.
LOGEMENT
de trois chambres et dépendances, bien exposé au soleil. Part de jardin. S'adresser à A. Aellen, Maillefer 23.

### LOGEMENT

de deux chambres et dépendances, exposé au soleil et donnant sur deux rues, à louer pour le 24 juin. S'adresser, le matin, de 9 h. à 10 h., corderie Haussmann, rue du Seyon.

A louer pour le 1er avril.
LOGEMENT
trois pièces, jardin, entièrement remis à neuf. P. Humbert, La Coudre.

### Boudry

A louer un joli logement au soleil, deux chambres, cuisine, jardin, dépendances, à petit ménage soigneux. — S'adresser à Mme Quartier, No 88, Boudry.

A louer, rue des Moulins, pour le 24 juin 1925.

### deux appartements

de deux et trois chambres, avec dépendances. Etude WAVRE, notaires, Palais Rougemont.

### CORCELLES

Pour cause imprévue, à louer tout de suite ou époque à convenir, logement d'une chambre, cuisine et toutes dépendances ; soleil. Sauser, cordonnier, Corcelles.

A la même adresse, à vendre quatre beaux porcs de 5 ½ mois.

A louer pour le 10 avril prochain un

### appartement

de trois chambres, à la rue des Moulins 23. S'adresser à Robert Legler, Hôtel des Postes.

RUE DU CHATEAU 2. — Logement de trois chambres et dépendances. S'adresser Etude G. Etter notaire.

A louer pour St-Jean, rue des Moulins 3.

### appartement

de quatre belles chambres, mansarde habitable et dépendances. S'adresser au magasin Morthier.

A louer

### logement

trois chambres et dépendances. S'adresser Parcs 57, rez-de-chaussée, à droite. c.o.

### Quai Suchard

Appartement confortable de quatre pièces et véranda, deux chambres hautes habitables et dépendances, dans maison neuve. Confort moderne. Petit jardin d'agrément et terrasse. — Eventuellement garage. S'adresser rue de l'Hôpital 10, Neuchâtel, au magasin. c.o.

### A LOUER

tout de suite ou époque à convenir un logement de trois chambres, cuisine et dépendance, ainsi qu'un grand jardin. Conviendrait pour séjour d'été. S'adresser Achille Béguin, Les Grattes. P 897 N

### A LOUER

pour tout de suite rez-de-chaussée de quatre chambres, cuisine et dépendances un appartement de six chambres, cuisine et dépendances pour le 15 avril. S'adresser à Mme R. Weber-Monnier «Les Cèdres», Boudry.

### Appartement meublé

dans villa avec jardin, à Neuchâtel, à louer dès 1er avril. — Sept pièces (éventuellement davantage). — Balcon terrasse. — Chambre de bains. Lingerie et argenterie.
S'adresser Etude Wavre, notaires, Palais Rougemont.

A louer, pour St-Jean prochain,

### appartements

de deux ou trois chambres, à proximité de la gare. Prix annuels 510 fr. et 720 fr. — Etude Petitpierre & Hotz.

A louer, pour St-Jean, au centre de la ville, un petit appartement de trois chambres, situé dans maison d'ordre. Etude Petitpierre & Hotz.

Pour le 24 juin 1925, deux

### appartements

bien situés de trois et six chambres et dépendances. Conviendraient pour pension ou sous-location. — S'adresser bureaux Louis Favre 27

### Séjour d'été

A louer à la Borcarderie, Valangin, appartement de neuf pièces et dépendances.
S'adresser à MM. Wavre, notaires, Palais Rougemont, Neuchâtel.

ECLUSE 33. — Pour St-Jean, cinq chambres et dépendances. S'adresser Etude G. Etter, notaire.

## CHAMBRES

Grande chambre indépendante, Ecluse 45, 2me, à gauche.

Jolie chambre meublée, indépendante, Seyon 9, 2me, à dr.

Belle chambre indépendante. Piano. Ecluse 9, 2me, à dr. c.o.

Belle chambre au soleil, près des écoles. Fbg du Lac 21, 3me.

Chambre bien meublée, au soleil. Evole 33, 1er, gauche.

JOLIE CHAMBRE
tranquille et au soleil pour monsieur occupé dans bureau. Pourtalès 10, 1er, à droite.

Jolie chambre indépendante. Sablons 19, 3me.

Belle chambre meublée pour monsieur. Faubourg du Lac 21, 2me étage.

PLACE DU PORT
Chambre meublée, belle vue, balcon. S'adresser Hôpital 14, magasin. c.o.

## LOCAT. DIVERSES

ATELIER D'HORLOGERIE A LOUER A TRAVERS POUR LE 1er MAI. — S'adresser Etude G. Etter, notaire.

### Magasin

A louer tout de suite ou pour époque à convenir, magasin avec cave, rue de la Treille 5. Pour visiter, s'adresser au magasin de comestibles, Seinet fils, Epancheurs 8.

CENTRE DE LA VILLE. — Six chambres et dépendances. — Conviendrait pour bureau, cabinet dentaire, etc. — S'adresser Etude G. Etter, notaire.

Rue Louis Favre. A louer un local avec arrière-local. — Conviendrait pour

### atelier ou entrepôt

Etude Petitpierre & Hotz.

### Bureaux

**A remettre, au centre des affaires, différentes pièces confortables et bien éclairées à l'usage de bureaux. Etude Petitpierre & Hotz.**

A louer, pour le 24 juin 1925,

### magasin

et dépendances, à l'Avenue du 1er mars. Etude Wavre, notaires, Palais Rougemont.

BONNE CAVE A LOUER au centre de la ville. — S'adresser Etude G. Etter, notaire.

RUE DE L'HOPITAL. — Trois pièces et dépendances pour bureaux, atelier, etc. S'adresser Etude G. Etter, notaire.

## Demandes à louer

Pour époque à convenir, dame seule cherche dans maison d'ordre

### joli logement

au soleil, de trois ou quatre chambres et dépendances. Demander l'adresse du No 792 au bureau de la Feuille d'Avis.

## OFFRES

Suche für meine Tochter 16 Jahre alt,

### Volontärstelle

am liebsten zu Kinder, um die französische Sprache gründlich zu erlernen. Familiäre Behandlung erwünscht. Offerten sind zu richten an E. Sutter, Winterthur, Adlerstrasse 4.

Jeune fille ayant fréquenté l'école secondaire, aimant les enfants, cherche place dans bonne famille comme

### VOLONTAIRE

pour aider au ménage ou dans un magasin, pour apprendre la langue française. Offres à Johanna Graf, chez M. Porret, 3, rue de l'Hôpital, Neuchâtel.

## PLACES

On cherche pour tout de suite une

### jeune fille

forte et robuste pour aider à la cuisine et au ménage. S'adresser Hôtel de la gare, Corcelles.

On demande pour tout de suite une
JEUNE FILLE
propre et active pour aider aux travaux du ménage. Bons gages et bons soins assurés. S'adresser Faubourg Hôpital 28, 2me.

On cherche pour le 1er avril une jeune

### femme de chambre

active et bien recommandée. — S'adresser Faubourg de l'Hôpital 24.

Ménage de deux personnes demande pour tout de suite

### jeune fille

de toute confiance pour aider aux travaux du ménage.
Demander l'adresse du No 809 au bureau de la Feuille d'Avis

On demande pour tout de suite
JEUNE FILLE
robuste, connaissant les travaux du ménage et si possible la cuisine.
Demander l'adresse du No 800 au bureau de la Feuille d'Avis.

Jeune fille de bonne famille serait reçue dans famille d'instituteur, protestante, comme

### VOLONTAIRE

pour apprendre la langue allemande et aider aux travaux de ménage. S'adresser à Mme Berger, instituteur à l'école secondaire, Mariastein près Bâle.

### ON CHERCHE

pour Pâques jeune fille pour aider à la maîtresse de maison, dans bonne famille. Bons gages et occasion d'apprendre la langue allemande et tous les travaux ménagers. Vie de famille. S'adresser à Mme Zutter-Biedermann, laiterie et épicerie, Derendingen (Soleure).

Dans la même maison, on prendrait un jeune homme comme aide. JH 40197 Y

## POUR GENÈVE on demande

Première femme de chambre couturière.
Femme de chambre pour service de table.
Cuisinière-pâtissière.
Bonne à tout faire.

Adresser copies de certificats, prétentions et photo, sous chiffres W. 64285 X. à Publicitas, Genève. JH 40134 L

On cherche, pour Frauenfeld, une

### bonne fille

sachant cuire. Entrée 1er avril. S'adresser Dr Paris, Orangerie 4.

Dans pensionnat de jeunes filles, on cherche

### cuisinière

propre et active, ainsi que

### jeune fille

pour le service des chambres. S'adresser Chemin du Rocher, No 10.

On cherche une

### jeune fille

de toute confiance pour aider à faire le ménage. Vie de famille et bonne occasion d'apprendre la langue allemande. S'adresser à Mme Fankhauser, boulangerie, Laufon (Jura bernois).

### Jeune fille

trouverait place dans petite famille où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue allemande. Vie de famille. Gages à convenir. S'adresser Siebenmann, bureau des postes, Wabern près Berne.

On cherche pour famille de quatre personnes et à côté d'une femme de chambre, une

### personne de confiance

sachant bien cuire et au courant des travaux d'un ménage soigné. Adresser les offres avec références à Mme William Weibel à Fleurier.

On demande jeune fille comme

### VOLONTAIRE

pour aider au ménage. Bonne occasion d'apprendre la langue française et traitement familial.
Demander l'adresse du No 802 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche pour les environs de Neuchâtel

### jeune cuisinière

désirant se perfectionner à côté d'un chef, pendant les mois d'été. Entrée 1er avril. Ecrire sous chiffres P. C. 780 au bureau de la Feuille d'Avis.

Ménage soigné, deux personnes, à la campagne, cherche

### jeune fille

pour tout le service et sachant cuire. Adresser offres à Mme Bourgeois-Brière, Giez s. Grandson (Vaud).

On cherche une

### JEUNE FILLE

pour aider aux travaux du ménage. Faubourg de l'Hôpital 9, 1er étage.

## EMPLOIS DIVERS

### Jeune commerçant

zuricois, de bonne famille, cherche place dans bureau d'une maison de commerce pour se perfectionner dans la langue française. Entrée immédiate. Offres à M. Oswald sous-chef C. F. F., Zoug.

On cherche un

### JEUNE GARÇON

désirant apprendre la langue allemande. Vie de famille. S'adresser à M. Gottl. Notz, Restaurant de la gare, Chiètres (Fribourg).

Pour le 1er mai, Mme de Rappard à Tiel, Statimsstraat (Hollande), demande pour sa fille de 15 ans et son garçon de 9 ans

### DEMOISELLE

de la Suisse française (entre 25 et 40 ans), sachant coudre. — Bonnes références et photo.

### JEUNE HOMME

est demandé pour porter le lait et pour travaux de laiterie. — Entrée immédiate. Bons gages.
Demander l'adresse du No 806 au bureau de la Feuille d'Avis.

### Jeune employé

finissant son apprentissage ce printemps et connaissant tous les travaux de bureau cherche place dans commerce ou industrie de la Suisse romande pour se perfectionner dans la langue française. Adresser offres sous chiffres J. E. 797 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche pour tout de suite un jeune homme fort et robuste comme

### commissionnaire

Boulangerie E. Roulet.

On cherche un

### garçon

sortant de l'école ce printemps pour aider aux travaux de campagne. — Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. — Salaire 40 fr. par mois. — On s'occuperait de son blanchissage. Bon traitement. Faire offres à Fritz Kaiser, près de la gare, Leuzigen (Berne). JH 207 Gr

### Domestique-infirmier

célibataire, muni de bonnes références, est demandé par l'Hôpital du Val-de-Travers. Adresser offres avec certificats, au président M. T. Chopard, à Couvet

On cherche

### JEUNE GARÇON

ayant quitté l'école, pour aider aux travaux de campagne. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. Gages selon entente. S'adresser à M. Emile Schwab, Stümpflishäusern Chiètres.

**Notaire ville demande jeune sténo-dactylo. — Offres Poste restante, Neuchâtel, No 25.**

JEUNE HOMME
de 20 ans, ayant fait trois ans d'apprentissage dans atelier de mécanique cherche place où il pourrait se perfectionner et apprendre la langue française.
Ecrire à Arnold Haas, Oltenerstrasse 29, Schönenwerd (Soleure).

### JEUNE GARÇON

de 16 ans, désirant se perfectionner dans la langue française, cherche place dans maison de commerce comme commissionnaire. — Offres à Th. Hasler, pasteur, Wil (St-Gall).

M. M. 698

***Place pourvue***

MERCI

## AVIS DIVERS

Une personne se recommande pour des
LESSIVES
en journées et faire des chambres. S'adresser à Mlle Widmer, Neubourg 9, Neuchâtel.

**Madame Georges FAVRE et familles, se sentent pressées de remercier bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris une si vive part à l'occasion de leur cruelle épreuve. Elle leur en gardent une vive reconnaissance.**

**Madame et Monsieur le Dr BONJOUR de RACHEWSKY, extrêmement émus et profondément touchés de toutes les marques de sympathie qu'ils ont reçues à l'occasion de leur immense douleur, envoient à tous leurs parents, amis et connaissances, l'expression de leur plus vive gratitude.**

**Madame Philippe HÜTHER et ses enfants, ne pouvant remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver, les prient de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.**

**Colombier, 23 mars 1925.**

Importante fabrique en Suisse allemande cherche

### habile sténo-dactylographe de langue française

possédant une bonne culture générale (école supérieure), ayant un style correct et des connaissances approfondies de langue allemande et italienne. Bonne conception pour affaires techniques est désirable. Offres avec copies de certificats et photo sous chiffres **O. F. 6315 Lz. à Orell Füssli-Annonces, Lucerne.** JH 11107 Lz

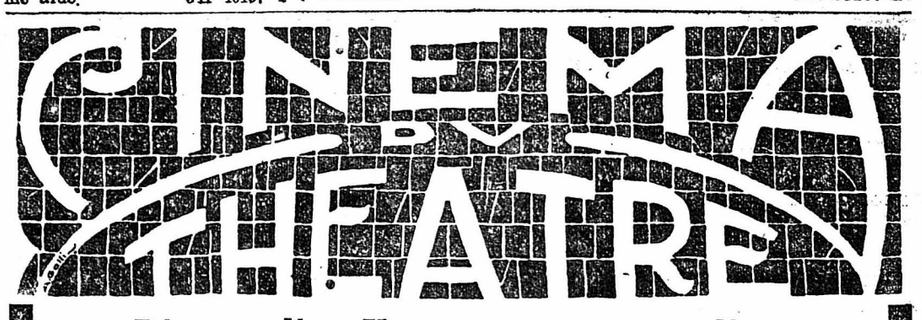


Dès mardi — Un programme grandiose

# LA GUEUSE

avec Nita NALDI et Conrad NAGEL

Grand drame de la vie réelle

## Le champion du monde

avec WALLACE REID

Attention ! Mesdames, Messieurs ! Walley vous offre une exhibition de boxe, qui le mettra aux prises avec le champion du monde poids moyens. Préparez-vous donc à le voir dans le ring. Swings, punchs, directs, uppercuts, se suivent jusqu'au knock out final.

## VILLE DE NEUCHATEL

### Ecole professionnelle de jeunes filles

### EXPOSITION DES TRAVAUX

au collège des Sablons

SAMEDI 28 MARS, de 14 h. à 21 h.
DIMANCHE 29 MARS, de 14 h. à 18 h.
LUNDI 31 MARS, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 21 h.

*LA DIRECTION.*

**RYCHNER FRÈRES & Cie**

Faubourg de l'Hôpital **NEUCHATEL** Téléphone 222

**MATERIAUX DE CONSTRUCTION EN TOUS GENRES**

CIMENTS - CHAUX - GYPSE - BRIQUES ET TUYAUX
SABLES ET GRAVIERS
CARRELAGES - ÉVIERS - FAYENCES
ARTICLES RÉFRACTAIRES - CARTON BITUMÉ

**GROS** CUVES ET AUGES EN GRÈS **DÉTAIL**

## DERNIER CONCERT D'ABONNMENT

avec le concours de

### M. Jacques THIBAUD

Violoniste de Paris

**Vu l'affluence du public, le comité de la Société de Musique rappelle aux personnes qui n'ont pu obtenir des places pour le concert de mardi 24 mars, que la**

### répétition générale

**a lieu à 14 heures, même jour, dans la grande Salle des Conférences.**

Entrée pour non-sociétaires : 3 fr.
*Bulletin musical à 50 c.*

**Mme R. COUROUX**

Couture

COLOMBIER **Téléphone 1.56**

❀ ❀ ❀

## Retour de Paris

La *Section automobile neuchâteloise* du

## TOURING CLUB SUISSE

est invitée à se faire représenter par de nombreux participants au dîner et à la soirée organisés au *Salon de l'Automobile* à Genève par la Section genevoise pour le samedi 28 mars. — Rendez-vous à 19 heures, au Bâtiment électoral ; prière de s'inscrire au T. C. S. à Genève jusqu'à vendredi.

Les adhésions au T. C. S. sont toujours reçues par E. JEHLÉ, caissier de la section à Neuchâtel, qui fournira tous renseignements.

## Buffet Gare

### Colombier

Je soussigné, informe ses amis et connaissances, ainsi que le public en général qu'il a repris le BUFFET DE COLOMBIER Gare C. F. F. ; il s'efforcera par de la marchandise de 1er choix de maintenir l'ancienne et bonne clientèle.

Se recommande, MAURICE MATTHEY.

## SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION

### de Corcelles-Cormondrèche et Peseux

Les actionnaires de la Société ainsi que tous les clients propriétaires de carnets régulièrement établis et vérifiés par le Comité, sont invités à se rencontrer au Collège de Corcelles le mercredi 25 mars et au Collège de Peseux le jeudi 26 mars ct, chaque jour de 9 heures du matin à midi et de 13 h. 30 à 18 heures, pour y percevoir le montant du dividende sur leurs actions fixé à 5 % pour l'exercice 1924, et en même temps, la répartition en espèces à laquelle ils ont droit, fixée au taux de 5 %.

Dès ce jour, une répartition en marchandises au taux de 4 % est payable dans les différentes succursales de la Société, le samedi excepté. Pour la Boulangerie, à Corcelles, la répartition en marchandises se fera dès le 1er avril 1925.

Corcelles, le 21 mars 1925.

Le gérant de la Société : Paul-Alex. COLIN.

N. B. Prière instante aux intéressés de faire réclamer leur répartition aux jours indiqués.

## CONSERVATOIRE de Musique de NEUCHATEL

sous les auspices du Département de l'Instruction publique

VENDREDI 27 MARS, à 8 h. 15 du soir
dans la SALLE DE CONCERTS :: :: ::

## Audition d'élèves

(IIme série, No 26)

Classes de piano : Mlles M. Borel, Th. Hofer ; MM. R. Boillot, Ad. Veuve. — Classes de violoncelles : MM. H. Buenzod, W. Morstadt. — Classes de chant : M. Carl Rehfuss.

BILLETS Fr. 1.10 (tous numérotés) au Secrétariat du Conservatoire et, le soir, à l'entrée de la salle.

## Souscription de dons pour la loterie de la Fanfare de la Croix-Bleue

Se référant à l'appel publié dernièrement dans la presse locale par le comité de la loterie de la FANFARE DE LA CROIX-BLEUE, les soussignés recommandent chaleureusement à la bienveillance des amis de la dite Société et du public en général la souscription qu'ils organisent en faveur de cette œuvre intéressante qui a pour but, comme on le sait, de permettre l'achat, devenu si nécessaire, de nouveaux équipements.

Les dons en nature (objets divers, travaux de dames, bons d'achat de marchandises etc.) ou en espèces, seront reçus avec la plus vive reconnaissance et peuvent être souscrits sur les listes qui seront présentées soit par les membres du comité de la loterie, soit par les musiciens, ou déposées dans divers magasins de la ville.

Le Comité des dons :

Daniel Junod, pasteur, président.
Edouard Monnard, pasteur, vice-président.
Ferdinand Gacon, caissier.
Charles Quinche, secrétaire.
Alfred Bützberger.
Edouard Bourquin.
Maurice Clerc.
Emile Moser
Edmond Petitpierre.
Hermann Buss.

OF 357 N

**Chemins de fer fédéraux — 1er arrondissement**

## AVIS IMPORTANT

Le Gouvernement français a décidé de fixer au 5 avril 1925, à 0 heure (nuit de samedi à dimanche), la date du rétablissement de l'heure d'été en France, primitivement prévue pour le 29 mars.

Cette mesure implique le prolongement jusqu'au 4 avril 1925 inclus de la circulation des trains O. F. F. possédant une marche d'hiver valable jusqu'au 28 mars. Par contre, les trains prévus à l'horaire à partir du 29 mars déjà ne circuleront que dès le 5 avril 1925. JH 50863 c

### Temple du Bas, Neuchâtel

## 90me CONCERT

de la SOCIÉTÉ CHORALE

avec le concours du

Chœur d'hommes LE FROHSINN

**Dimanche 29 mars 1925**

à **15** heures précises (trois heures)

Programme :

## LES BÉATITUDES

Oratorio de César Franck

pour SOLI, CHŒURS, ORCHESTRE et ORGUE

(290 exécutants)

**Direction : M. Paul Benner**

SOLISTES : Mme Violette ANDRÉOSSI, soprano, à Genève.
Mme Hélène STOOSS, soprano, à Lausanne.
Mlle Pauline HOCH, alto, à Bâle.
M. Gabriel PAULET, ténor, à Paris.
M. Alexandre KUNZ, ténor, à Genève.
M. Carl REHFUSS baryton, à Neuchâtel.
M. Emmanuel BARBLAN, basse, à Lausanne.
M. Antony POCHON, basse, à Genève.
ORGUE : M. Albert QUINCHE, organiste, à Neuchâtel.
ORCHESTRE : ORCHESTRE DE BERNE.

PRIX DES PLACES (timbre compris) : Fr. 8.—, 7.—, 6.—, 5.—, 4.— et 3.—.

Toutes les places sont numérotées pour le Concert et pour la Répétition générale.

JEUDI 26 MARS

à 20 h. : Répétition des chœurs avec orchestre. (Entrée : Fr. 2.—).

SAMEDI 28 MARS

à 16 h. : Répétition des solistes avec orchestre. (Entrée : Fr. 2.—).

à 20 h. : **RÉPÉTITION GÉNÉRALE.** — Prix des places (timbre compris) : Fr. 7.—, 6.—, 5.—, 4.—, 3.— et 2.—.

**Les billets seront mis en vente dès mardi 17 mars** à 10 heures, et une heure avant la répétition générale et le concert, **au magasin Fœtisch à Neuchâtel.**

Les demandes du dehors doivent être adressées à MM. Fœtisch.

Aucun billet ne sera envoyé contre remboursement, ni retenu sur commande téléphonique.

Durée du concert : environ 2 h. ½

A la Grande Salle de l'Union Chrétienne de Jeunes Gens
Rue du Château 19

## Soirées littéraires et musicales

organisées par l'Union Chrétienne de Jeunes Filles

**les lundi 23 et mardi 24 mars à 20 h.**

AU PROGRAMME :

**LE MIRACLE DES FUSEAUX**

Légende du XVme siècle, de Geneviève Hennet de Goutel

PRIX DES BILLETS Fr. 1.10 (timbre compris), aux magasins Lischer, boulangerie, rue de la Treille, et Perriraz, Faubourg de l'Hôpital 11, et le soir à l'entrée.

### Grande Salle des Conférences, Neuchâtel

VENDREDI 27 MARS 1925, à 20 h. ¼

**Conférence publique et gratuite**

**avec projections lumineuses**

sous les auspices de l'Union Commerciale

Sujet : **Les tremblements de terre**

par M. le Dr Paul-L. MERCANTON, ingénieur
professeur de géophysique et de sismologie à l'Université de Lausanne
Secrétaire de la Commission Internationale des Glaciers et Président de la Commission suisse

Il sera réservé quelques places au prix de Fr. 1.50. — Location au Magasin Fœtisch Frères S. A., et le soir à l'entrée.

Réservez dès maintenant, vos places pour la

## Soirée de bienfaisance

en faveur de la Fondation de l'Ecole Pestalozzi (Foyers d'enfants)

**le jeudi 26 mars dès 20 h. 30, à la Rotonde**

AU PROGAMME :

**Opérettes, Comédies, Danses**
**Orchestres et Ballet**

PRIX DES PLACES : Fr. 3.—, 2.50 et 1.50. — Location au magasin Fœtisch et le soir à l'entrée.

## ABONNEMENTS

### pour le 2me trimestre

**Paiement, sans frais, par chèques postaux**

### jusqu'au 4 avril

En vue d'éviter des frais de remboursements, MM. les abonnés peuvent renouveler dès maintenant à notre bureau leur abonnement pour le 2me trimestre, ou verser le montant à notre

### Compte de chèques postaux IV. 178

A cet effet, tous les bureaux de poste délivrent gratuitement des bulletins de versements (formulaires verts), qu'il suffit de remplir à l'adresse de la Feuille d'Avis de Neuchâtel, sous chiffres IV. 178.

Le paiement du prix de l'abonnement est ainsi effectué sans frais de transmission, ceux-ci étant supportés par l'administration du journal.

Prix de l'abonnement Fr. **3.75**

Prière d'indiquer lisiblement, au dos du coupon, les **nom, prénom et adresse exacte** de l'abonné.

Les abonnements qui ne seront pas payés le 4 avril feront l'objet d'un prélèvement par remboursement postal, dont les frais incomberont à l'abonné.

ADMINISTRATION de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL.

L'eau naturelle de Wildegg à forte teneur

**d'iode**

en usage depuis 98 ans pr combattre **l'arteriosclérose**

diminue la pression du sang. Brochure... gratuite par les Eaux iodurées de Wildegg. (Argovie).

Sirop pectoral d'une efficacité incontestée contre les irritations de la gorge et de la poitrine, TOUX, RHUMES, BRONCHITE, GRIPPE, ROUGEOLE, COQUELUCHE.

50 ans de succès — Dans toutes pharmacies ou chez le préparateur, Pharmacie BURNAND, Lausanne. JH 31201 D

**Horlogerie-Pendulerie**
**Vente-Réparation**
Se recommande. c.o.
J.-A. JUVET
Nouveau domicile. Vauseyon 11.

Névralgies
Influenza
Migraines
Maux de tête
**CACHETS**
antinévralgiques
**MATTHEY**
Soulagement immédiat et prompte guérison ; la boîte 1 fr. 80 dans toutes les pharmacies de Neuchâtel

**COURT-NOUÉ**
Le traitement du Court-noué de la vigne, par la
**Bouillie sulfocalcique Maag**
remplace avantageusement celui du Polysulfure. On emploie des solutions au 10 %. — Demandez des renseignements auprès des gérants des Sociétés d'agriculture et de viticulture des districts de Neuchâtel et de Boudry, à Cressier et Boudry.

Le meilleur remède contre les
**cors aux pieds**
est „Cornua“ En vente chez les coiffeurs et bandagistes.

Le succès toujours croissant de la Tisane Doris
marque brevetée pour la guérison radicale des
**RHUMATISMES**
SCIATIQUES, eczémas, dépuration du sang, est prouvé par le grand nombre d'attestations légalisées.
Prix du paquet, fr. 4.50 (pour un mois).
Cure complète de trois paquets : fr. 13.—
Dépôt pour NEUCHATEL : **PHARMACIE WILDHABER**
En vente dans les pharmacies.
Méfiez-vous des imitations.
Dépôt général : **H. ZINTGRAFF**, pharmacien-chimiste
SAINT-BLAISE

**1.95**

**Articles de Ménage**

**Grande Mise en Vente**

**à prix spécialement avantageux**

**2.95**

**Petit aperçu des articles mis en vente :**

6 gobelets à vin, bande et filet . . . 1.95
1 garniture de brosses pour le voyage, 4 pièces . . . 1.95
1 saladier porcelaine, décoré, et 1 pot à lait 1 l., décoré . . . 1.95
1 panier verni, bonne grandeur . . . 1.95
3 flûtes en cristal, 25 cm. . . . 1.95
1 garniture de brosses à habits . . . 1.95
1 panier à pain, verni, décors assortis 1.95
1 salière ou farinière, faïence décorée 1.95
6 assiettes creuses ou plates, 23 cm., faïence blanche . . . 1.95
3 tasses avec sous-tasses, porcelaine décorée . . . 1.95
6 tasses sans sous-tasses, faïence blanche . . . 1.95
3 tasses avec sous-tasses, coniques, porcelaine blanche . . . 1.95
3 assiettes plates, 24 cm., porcelaine blanche . . . 1.95
1 serpillière renforcée, 1 brosse à récurer et 1 savon d'or . . . 1.95
1 pot à lait 1 ½ l., porcelaine décorée 1.95
1 moule à charnière, 20 cm., . . . 1.95

1 pot à lait 2 l. et 1 saladier 23 cm., porcelaine décorée . . . 3.95
1 panier en osier verni, très grand . . 3.95
3 tasses à thé, forme boule, décorées, porcelaine fine . . . 3.95
2 cassettes, aluminium bordé, 20 et 16 cm., . . . 3.95
1 casse aluminium, 24 cm., bonne qualité . . . 3.95
1 panier en osier brut, très chic . . . 3.95
8 cuillères à déjeuner, en métal . . . 3.95
6 verres à café, unis . . . 3.95
6 tasses avec sous-tasses, porcelaine décorée . . . 3.95

5 gobelets, forme tonneau . . . -.95
6 gobelets à côtes moulées . . . -.95
1 carafe de toilette avec verre . . . -.95
1 brosse à habits, bonne qualité . . -.95
1 garniture de brosses à habits . . . -.95
1 sac pour enfant, toile cirée rayée . -.95
10 porte-habits simples . . . -.95
6 porte-habits doubles . . . -.95
1 confiturier en verre . . . -.95
1 sucrier avec couvercle en verre . . -.95
2 rouleaux de papier W. C. . . . -.95

**-.95**

1 époussoir crin gris . -.95
50 pincettes à ressorts . -.95

1 brosse à récurer, risette, et 1 serpillière . . . -.95
5 cuillères ou fourchettes aluminium -.95
8 cuillères à café aluminium . . . -.95
1 verre à café et 1 cuillère à café . -.95
3 bols blancs, 11 cm. . . . -.95
3 tasses coniques sans sous-tasse, porcelaine blanche . . . -.95
1 service à salade, en bois . . . -.95

1 série saladiers, 3 pièces, porcelaine décorée . . . 2.95
1 pot à lait 1 ½ l., 1 saladier 21 cm., porcelaine décorée . . . 2.95
1 panier verni, très grand . . . 2.95
4 tasses à déjeuner, porcelaine décorée 2.95
6 tasses à mocca, porcelaine décorée . 2.95
4 tasses avec sous-tasses, porcelaine bord or . . . 2.95
1 sac en toile cirée rayée . . . 2.95
1 balai d'appartement en crin gris, 26 cm. . . . 2.95
1 époussoir en crin, long manche . . 2.95
1 glace, 22×28 cm., belle qualité . . 2.95
1 porte-poches verni, 30 cm. . . . 2.95
1 ramasse-miettes verni . . . 2.95
1 confiturier, assiette et couvercle nickelés . . . 2.95
1 pot à lait, porcelaine décorée, 2 l. 2.95
1 balai de coton blanc, 22 cm. . . . 2.95
1 garniture, savon, sable, soude . . . 2.95

1 sac de marché, simili cuir, imperméable . . . 4.95
1 panier en osier brut, très chic . . . 4.95
1 fromagère en faïence blanche . . . 4.95
1 casse aluminium, 26 cm., bonne qualité . . . 4.95
1 balai d'appartement, crins de cheval, 30 cm. . . . 4.95
1 panier avec 1 brosse à récurer, 1 rouleau de papier W.-C., 1 serpillière et 1 poudre à lessive . . . 4.95
1 plat à gâteau, bord nickelé, 33 cm. 4.95

**3.95**

**Mesdames !** Faites vos achats si possible le matin.

TOUTES LES COMMANDES ÉCRITES SERONT EXPÉDIÉES PAR RETOUR

**Aux Armourins S. A.**
NEUCHATEL

Voyez la vitrine spéciale Visitez le rayon

**4.95**

KUFFER & SCOTT NEUCHATEL

Nouvelles parures lingerie, fils tirés et broderie main

| | | | |
|---|---|---|---|
| Chemise de jour | 6.75 | Chemise de nuit | 12.40 |
| Culotte | 6.45 | Combinaison-jupon | 12.40 |

*Escompte 5 % timbres N. et J.*

**POTAGERS**
neufs et d'occasion
Réparations de potagers et des travaux de serrurerie
Soudure à l'autogène
*de tous outils et métaux*
S'adresser Evole 6, atelier

**Envoyez le coupon**
Pour un tube de dix jours

Protégez l'émail.
Pepsodent désagrège la pellicule, puis l'enlève par un agent bien plus tendre que l'émail. N'employez jamais un combattant de la pellicule susceptible par sa dureté d'égratigner l'émail.

**De nouveaux faits**

**relatifs aux dents plus blanches que vous devriez connaître.**

*Des millions de personnes ont maintenant* les dents plus blanches : vous le constatez tout autour de vous. Remarquez comme elles rehaussent la beauté du physique.

Nous vous offrons ici de faire un essai, qui vous montrera comment en obtenir de semblables.

**En combattant la pellicule.**

Vous pouvez sentir que vous avez sur les dents une pellicule visqueuse. Malgré la brosse, une grande partie de cette pellicule s'attache aux dents et y reste fixée. Peu après, elle se décolore, puis forme des couches sombres et sales. C'est pourquoi, les dents perdent leur éclat.

Non seulement, elle voile l'éclat des dents, mais elle cause leur perte. Elle est la cause de la plupart des maux de dents, et aucune pâte dentifrice ordinaire ne peut la combattre efficacement.

La pellicule retient des particules d'aliments qui fermentent et forment des acides. Elle maintient ces acides en contact avec les dents, acides qui occasionnent la carie. Des millions de germes s'y propagent et exercent ensuite leurs ravages. Des dents recouvertes de pellicule sont donc malpropres et malsaines.

Durant ces dernières années, la science dentaire a découvert deux moyens de combattre efficacement la pellicule : l'un en la désagrégeant, l'autre en l'enlevant sans aucun frottement nuisible.

Une pâte dentifrice d'un nouveau genre a alors été créée pour y incorporer ces deux moyens : son nom est »Pepsodent«.

Aujourd'hui, des millions de personnes soigneuses en font usage dans le monde entier, et cela, dans une large mesure, sur le conseil des dentistes.

**De l'action des fruits.**

Pepsodent comporte l'application d'un principe de grande portée : les habitants des pays tropicaux qui mangent des fruits en quantité jouissent d'une beaucoup plus grande immunité contre les maux de dents, et bon nombre d'entre eux sont renommés pour la beauté de leurs dentures. La science en a découvert la raison, et le Pepsodent est ainsi composé, qu'il produit deux fois par jour, les mêmes effets essentiels que ceux des fruits.

Envoyez-nous le coupon bon pour un tube de dix jours. Remarquez comme vous vous sentez les dents propres après usage de Pepsodent. Notez l'absence de la pellicule visqueuse. Constatez comme les dents deviennent plus blanches à mesure que les couches de pellicule disparaissent

Vous voudrez toujours vous sentir les dents propres et qu'elles paraissent telles Détachez de suite le coupon.

DÉPOSÉE Pepsodent MARQUE
*Le Dentifrice Du Jour*

Recommandé maintenant dans le monde entier par les meilleurs dentistes. En vente chez les Pharmaciens, Droguistes et Parfumeurs.
*En tubes de deux grandeurs.*

TUBE DE DIX JOURS GRATUIT 1299
Dépôt-Pepsodent Mr. O. BRASSART, Stampfenbachstrasse 75, ZURICH
Veuillez m'envoyer gratis un tube de dix jours de Pepsodent.
Nom .....
Adresse .....
Ecrivez votre adresse complète lisiblement. — Un tube seulement par famille. Neuch. 24. 3. 25

FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

# LE CHATEAU D'UN NOUVEAU RICHE

PAR 13

JEAN DRAULT

» A charge par ledit publiciste de prélever sur ma succession un legs de cent mille francs au profit de Mme la baronne Vera Gavrilowna, modiste, rue de la Ville-l'Evêque, pour m'acquitter d'une promesse de commandite.

» De prélever un autre legs de cent mille francs au profit de l'Œuvre des émigrés russes fondée par M. le colonel Baskitcheff.

» De verser une rente viagère de cent mille francs à mon fidèle Jacques Neigles et à sa femme l'excellente Marianne, laquelle rente sera reversée sur la tête du dernier survivant des deux.

» De continuer la rente de 6,000 francs à la vieille Barbe Ribeyre, âgée de 80 ans, ma nourrice, qui habite près de la Bastide (Lozère).

» De payer doubles gages jusqu'à la fin de la présente année à tous les gens actuellement à mon service.

» J'institue pour mon exécuteur testamentaire Son excellence le grand-duc Kalixt et le supplie d'accepter comme « diamant » la somme de cent mille francs, et, en souvenir de moi, l'anneau-cachet en or, platine et rubis que je porte au petit doigt, pour le dédommager des frais et dérangements que nécessite la fonction dont je m'excuse de l'investir avant d'avoir pu lui en demander la permission préalable.

» Fait à Monistrol, étant sain de corps et d'esprit, ce 15 janvier 1924, à deux heures après-midi au moment de partir pour la chasse dans mes futaies de Jonchères.

» Comte de Foulayronnes. »

Il plia la double feuille à la manière d'autrefois, la ferma avec la cire rouge, la scella à l'aide du cachet blasonné de son anneau, écrivit au dos : « Au cas où Me Marrigat apprendrait ma mort, je le prie d'expédier ce pli tout scellé et sans l'ouvrir à Me Lapalmet, notaire, à Paris, rue d'Antin, 104. »

Il mit ensuite ce pli scellé sous une enveloppe, écrivit comme adresse : Monsieur Farrigat, notaire, à Monistrol-d'Allier, et sonna un domestique auquel il dit :

— Ce soir, vous descendrez à Monistrol et déposerez cette lettre chez le notaire.

Après quoi, il fit appeler Jacques.

— Fais atteler le breack, dit-il. Prends quatre fusils, un chien et des cartouches. Nous allons chasser où tu sais et ne rentrerons peut-être que demain. Préviens ta femme !

Neigles dit à sa femme en montant en voiture :

— « Poudons pas revenir d'aneuit ! » Demain seulement, s'il ne nous arrive pas malheur ! « Moussur » veut aller au chemin du Diable !

— « Nostra-Dama de Frideira ! » redit Mariane apeurée.

Elle fit un grand signe de croix quand elle les vit partir tous deux dans le breack. Neigles conduisait. Foulayrones était mélancolique. Il regardait derrière lui les tours de son bourg comme s'il ne devait plus jamais le revoir.

Ce fut un rude voyage, dans le vent glacé, par les chemins en lacets dont l'empierrement était crevé partout par la roche basaltique.

Il fallait descendre au pas, les freins serrés, vers l'Allier mugissant, puis remonter sur les cimes.

Ils s'arrêtèrent à Villeyron pour faire souffler les bêtes et prendre du café chaud.

Deux rouliers venant de Chapeauroux leur signalèrent des braconniers qui chassaient.

Ils remontèrent en voiture. La neige tombait, comme le breack quittait le département de la Haute-Loire pour pénétrer sur le territoire de la Lozère.

Le nuit vint. Neigles activa les chevaux. La voiture bondissait sur la rocaille de la route gelée. Le trajet, dans un noir opaque, paraissait long.

A Chapeauroux, ils gagnèrent l'hôtellerie Nicolas. L'aubergiste accourut au bruit des grelots, mit sa casquette de poil de lapin à la main et salua en patois :

— Et bondsour, moussur ! Di qui y o a bosti servici !

— Bonjour, Nicolas !

— Qu'es aco !... Le moussur de Monistrol ! On soupa.

Le comte et Neigles couchèrent dans des chambres aux lits tellement hauts que le comte aurait demandé une échelle, sans le marche-pied obligatoire, l'« artsou », énorme tronc de sapin creusé et qui est comme le tremplin d'où l'on s'élance dans la plume, comme un nageur dans la rivière.

Quand la demie de six heures du matin tinta et que les coups de cloche de l'Angelus égrenèrent mélancoliquement leurs sons, trois par trois, Jacques avait déjà sauté hors du lit. S'enveloppant de sa limousine, il ouvrait sa fenêtre et écoutait dans la nuit des pas qui s'éloignaient. Il s'habilla vivement, ajourna les ablutions à des temps moins féconds en événements dont il redoutait l'issue tragique et alla frapper à la porte de son maître.

— C'est toi? dit celui-ci.

— C'est moi, monsieur le comte !

— J'ai été réveillé par le bruit de la porte de la rue.

— Moi aussi ! J'ai regardé. Je n'ai rien vu, il fait trop noir. Mais j'ai entendu des pas ; ça craquait dans la neige.

— Des pas qui vont vers Jonchères ! Oui ! Oui ! Vers Jonchères, ou nous allons aussi !... Veux-tu que je te dise ?... Il y aura du monde sur mes terres de Jonchères, aujourd'hui... As-tu fait ton testament, Jacques Neigles ?

— Moi, monsieur le comte ?

— Parce que, moi, j'ai fait le mien.

— Ah ! dame ! pour ce que j'ai à laisser...

— Tu as tout de même du bien ?...

— Un peu, c'est sûr... Mais je n'ai qu'un garçon et je suis brouillé avec lui...

— Tu ne le déshériteras pas, pourtant ?

— Oh ! pour le peu qu'il aura à hériter ! Un testament, moi ? Ah ! ce n'est pas comme monsieur le comte !

Le comte lui dit tout bonnement :

— Aide-moi à m'habiller.

Le comte s'ablutionna d'eau glaciale ; dans une cuvette grande comme une terrine, il épuisa sans peine le contenu d'un petit pot à eau ébréché, qui était déparaillé d'avec la cuvette. Puis il passa rapidement un à un tous ses effets, au fur et à mesure que Neigles les lui tendait.

Ils descendirent dans la salle commune. Nicolas y était attablé, buvant du café noir fortement aromatisé d'eau-de-vie. Il se leva, salua avec un respect où il y avait un peu d'obséquiosité. Le comte, attentif aux nuances, en déduisit qu'il avait quelque chose à se faire pardonner. Une odeur chaude de pipe, d'eau-de-vie et de chien mouillé régnait dans ce cabaret.

— Et monsieur le comte a bien dormi ?

— Bien, Nicolas ! J'ai eu presque trop chaud !

— C'est le lit de plume... Quand on n'y est pas habitué !... Qu'est-ce que monsieur le comte prendra ?

— La même chose que ces messieurs qui sont partis tout à l'heure ! Café noir et eau-de-vie !...

— Ah ça ! Ils ont donc des chiens ? ajouta Foulayronnes en aspirant l'air.

— Deux !

— Combien donc sont-ils eux-mêmes ?

— Quatre !...

— Seulement ?... Il est vrai que Boucasseyres peut compter pour trois...

Il s'assit, tira de sa poche un cigare qu'il alluma, en offrit un à Neigles et un autre à Nicolas. Puis :

— Il ne m'aime guère, hein ?

— Qui ?

— Boucasseyres, donc !

Nicolas rougit violemment.

— Monsieur le comte sait que Boucasseyres était là ?

— Je le flaire partout où il se trouve !

La servante vint servir le café dans des tasses de faïence massives, posa une fiole d'eau-de-vie devant les trois hommes attablés et disparut dans la cuisine, en faisant claquer ses sabots sur le dallage.

Le maître de Monistrol sucra son café et demanda :

— Est-ce qu'il a raconté, Boucasseyres, la

(Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.)

# Lettre de La Chaux-de-Fonds

(De notre correspondant)

Ce 1er jour de printemps 1925.

Il neige comme au gros de l'hiver et nous venons de goûter les agréments de 15 degrés de froid par une délicieuse bise de Berne. Ne nous plaignons toutefois pas de ce retour intempestif, car nous avons eu près de trois mois exceptionnels de soleil et de température clémente pendant que vous étiez sous d'épais brouillards. A notre tour de vous envier et de saisir toutes les occasions de nous rendre chez vous, dans le Bon Pays, pour y trouver le vrai renouveau, jouir de vos horizons merveilleux et déguster peut-être une goutte de 24, si cher à nos palais neuchâtelois... et à notre bourse. Malgré les velléités de certains acheteurs qui songent à boycotter notre vin de l'an passé, on n'en boira pas une goutte de moins, j'en suis persuadé. Nous luttons contre l'avillissement du prix des montres de toutes nos forces et nous serions mal placés pour ne pas comprendre une hausse du petit blanc.

Le grand événement de la quinzaine ne fut point, comme on pourrait le croire, en lisant les récits auxquels on a donné une publicité et un développement effarants, la session de la cour d'assises où l'on jugeait l'assassin Flaig des Brenets. La politique, elle non plus, ne passionne point encore les masses ; on s'amuse à peine aux petits jeux des coulisses qui ne se renouvellent guère d'une législature à l'autre, et certaines malices cousues de fil bleu intéressent fort peu parce que trop connues ; la couleur du fil seule a changé. Nos quatre partis fourbissent leurs armes, pas trop dangereuses, et se battent les flancs avant de crier bien haut comme le coq de la fable.

C'est la musique qui galvanisa tous ceux qui eurent le privilège d'entendre la « Messe solennelle» de Beethoven, exécutée par le Chœur mixte national du Locle et la Société chorale de notre ville, sous la direction de M. Charles Faller, avec le concours de l'Orchestre romand et de solistes renommés. « Je voudrais dire tout d'abord, s'exprime fort justement l'excellent critique et organiste qu'est M. C. Schneider, à l'initiateur de cette belle audition, à l'animateur de toutes ces bonnes volontés, au maître que les deux villes des Montagnes neuchâteloises ont l'inestimable bonheur de se partager, toute l'admiration, toute la reconnaissance de ceux qui eurent la chance de se procurer assez tôt une petite place dans le temple. Grâce à l'énergie, à la volonté, au talent de M. Ch. Faller, nous avons pu sans déplacement coûteux jouir intensément d'une des plus formidables œuvres de la musique religieuse, d'une de ces créations qui défient le temps et resteront de siècle en siècle un témoignage de la foi et de l'enthousiasme de leur créateur. Et c'est dans un religieux émoi que, le dernier accord sonné, le public demeura quelques instants recueilli, comme écrasé par la sublimité des impressions ressenties. »

Nombreuses furent les personnes qui se rendirent au Locle pour entendre en répétition et en concert la « Messe solennelle », et l'on peut bien dire que, pendant trois jours, une partie des habitants de nos deux cités horlogères ne formèrent qu'un cœur et qu'une âme.

M. Schneider regrette avec raison l'absence d'une véritable salle de concert. Le Temple communal avec son acoustique défectueuse, dans son nouveau cadre, que rien paraît-il ne saurait améliorer, n'est plus ce qu'il était autrefois. Le nombre des places disponibles est insuffisant et un nombre très grand de personnes, dont quelques-unes témoignèrent hautement leur déception, regrettèrent amèrement de ne pouvoir jouir de cette manifestation musicale grandiose. La salle communale aurait présenté le même inconvénient. Et nous comprenons fort bien, en l'appuyant, l'appel vibrant de M. Schneider qui s'écria : « Quand notre ville sera-t-elle dotée de la salle de concerts avec orgues que possèdent depuis longtemps nombre de cités de moindre importance ? Les amateurs d'art pictural et statuaire posséderont bientôt, grâce à la munificence du bureau de contrôle fédéral, un édifice qui leur donnera, nous l'espérons, ample satisfaction pour de longues années. Nous est-il permis de suggérer à MM. les dirigeants de cette institution à la bourse si large et à l'esprit si éclairé, de tourner leurs regards du côté des nombreux amateurs de l'art musical et de songer à doter notre ville d'une salle de concerts permettant l'audition de grandes masses chorales et orchestrales. »

Je crois vous avoir dit que la Société de musique de notre ville a reçu un legs de 30,000 fr., si je ne me trompe, des héritiers de Mme et M. Waegeli, destiné à cette construction, mais il est certain qu'il faudrait décupler cette somme pour arriver à faire quelque chose de convenable, et je souhaite que nous y arrivions le plus tôt possible. La question de la grande salle, indépendante, et sans aquarium ou vivier politique, n'a pas été résolue par la Salle communale ; ce fut une solution bâtarde ; elle sera certainement reprise tôt ou tard, espérons-le, plus tôt que plus tard, quand les affaires auront repris de façon tout à fait normale, avant, si possible, que nos arrière-neveux n'aient relié complètement nos deux cités horlogères qui n'en feront plus qu'une. D'ici là, de beaux terrains seront à vendre jusqu'au Crêt-du-Locle et depuis le pied de ce crêt au Col-des-Roches. Pour le moment, les spéculations sur les dits terrains n'ont pas encore repris. Le « Bochenland » nous cause trop d'inquiétudes au point de vue politique aussi bien que commercial. Je me permets, à ce sujet, de vous citer, sans aucun commentaire, l'extrait significatif suivant du registre du commerce :

9 et 16 II. 25. — « Agu » Aktiengesellschaft für Unternehmungen der Uhren-Industrie, Zürich, soc. an., durée indéterminée, siège Zurich. But : Acquisition et administration de participations dans des entreprises de l'industrie horlogère, commerce d'horlogerie en Suisse et à l'étranger, ainsi que toutes opérations qui s'y rattachent. Capital-actions : 500.000 fr. divisé en 30 actions privilégiées et 470 actions primitives nominatives de 1000 fr. chacune. Les organes de la société sont : le conseil d'administration composé de trois membres, la direction et l'organe de contrôle. Le conseil d'administration représente la société vis-à-vis des tiers et ses membres ont la signature collective à deux, soit entre eux, soit avec un membre de la direction. Le conseil d'administration peut conférer la signature à d'autres personnes ; il est composé de MM. Wilhelm Kramm, directeur de la Württembergische Vereinsbank, à Stuttgart, citoyen allemand, président ; Robert Dürrer, ingénieur, de Kerns (Obwalden) et Bâle, vice-président, et Roman Abt, avocat, de Bünzen (Argovie). Bureaux : Schönleinstrasse 14, Zurich 7.

Quelle échelle faut-il tirer après cela ? pas celle de Romeo et Juliette ! L.

## Une commune à l'honneur

De Sergines, dans les « Annales » :

Un homme illustre peut être nommé citoyen honoraire d'une ville étrangère à son pays : le fait est fréquent. Mais qu'une commune soit traitée en personne morale et honorée comme telle, voilà qui mérite qu'on s'y arrête, surtout lorsque cette commune se voit promue membre d'honneur d'un bataillon de chasseurs !

C'est de Vacherauville, en l'espèce, qu'il s'agit. Vacherauville ! C'est là que les héroïques chasseurs du colonel Driant venaient goûter un repos bien précaire en descendant de l'enfer de Verdun... C'est là aussi que dorment de leur dernier sommeil tant de diables bleus tombés au bois des Caures. Les anciens du 59me bataillon désiraient depuis longtemps y ériger un monument commémoratif. Généreusement, la commune leur offre le terrain nécessaire. Noble geste qui trouverait en lui-même sa récompense.

Les chasseurs ont estimé qu'un remerciement banal serait insuffisant. Ils ont voulu donner une éclatante affirmation de leur gratitude: d'où leur décision si joliment, si bellement française.

Membre d'honneur, une commune ? Cela sort du commun.

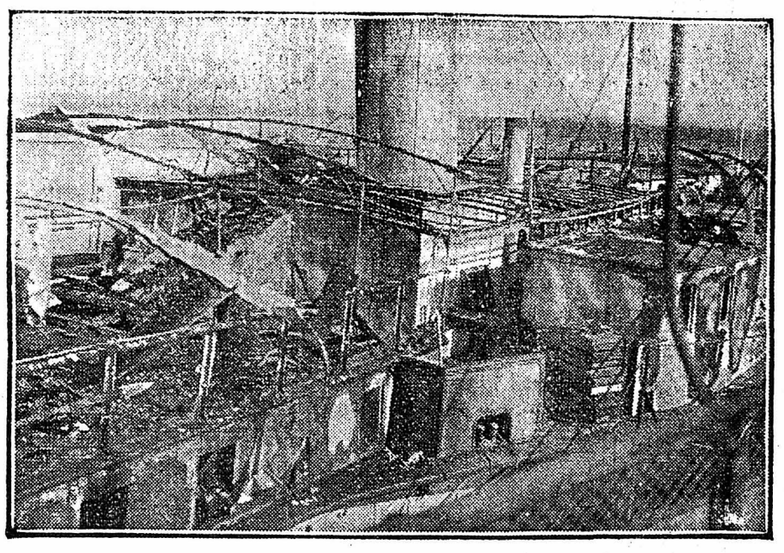

Le „Bonivard" après l'incendie

## En sondant les abîmes sous-marins on découvre de fantastiques animaux

On vient de ramener des poissons inconnus qui vivaient au fond de la mer des Sargasses, entre les Açores et les îles du Cap-Vert, bien loin sous les algues rougeâtres — les sargasses, stagnantes, en épaisse nappe, à trois mètres environ de la surface des eaux.

Et cette histoire de poissons inconnus donne à penser aux cervelles nourries des merveilleux récits de Jules Verne et de Paul d'Ivoi. Nous prenons tous un plaisir délicieux à entendre conter « Peau d'Ane ». Lequel d'entre nous ne s'est pas demandé, avec une palpitante curiosité : jusqu'où plongent les abîmes de la mer ? Que sont-ils ? Quels monstres fantastiques y vivent ? Quels animaux prodigieux, effarants et redoutables traversent les basses solitudes aquatiques ?

A 1200 mètres de profondeur, il n'arrive plus aucun rayon solaire. C'est le commencement de la grande nuit. A 5000 mètres, la température est voisine de 0. La pression dépasse 5 à 600 atmosphères. On a sondé jusqu'à 10,000 mètres. Aucune plante ne peut vivre dans ces abîmes vertigineux et silencieux. Il n'y a plus de courants.

Sur un sol vaseux grouillent, en buissons, des espèces de bêtes végétales : les gorgones, les actinies aux huit bras, les vers horribles qui ont un millimètre d'épaisseur et trente mètres de long !

Plus haut se meuvent d'effarants crustacés, en façon d'araignées dont les pattes ont près de 90 centimètres ! des crabes géants d'un mètre d'envergure, des cloportes de 0 m. 22. Plus haut encore passent les céphalopodes et des poissons d'Apocalypse : les pieuvres au corps aussi gros qu'une barrique, les chimères, les eurypharynx à tête énorme, en forme de sac et dont le restant n'est qu'une mince lanière ; des bêtes sans yeux et d'autres pourvues par la nature de prunelles fantastiques.

Et puis, d'instant en instant apparaissent au milieu de la nuit des mers profondes, de saisissantes lumières imprévues : voici les pennatules éclairantes, les vérétilles rouges, l'opisthoproctus aux yeux télescopiques, l'argyrapelecus et le sternoptyx lumineux ; voici des espèces de poulpes qui émettent un feu blanc, rouge ou vert pour attirer, en façon de miroir et d'appeau, la proie convoitée.

Des combats se livrent ainsi au fond des mers. Peut-être y passent-ils les effroyables survivants des époques antédiluviennes : le plesiosaure ou l'icthyosaure. Peut-être le fameux serpent de mer rencontré par des officiers et des savants dignes de foi vit-il dans ces abîmes d'où il remonte, de temps à autre, pour l'étonnement des humains. Qui peut vraiment connaître le fond des mers ? Et sait-on quels monstres inconnus s'ébattent au fond silencieux et noir des abîmes insondés ?

René LE COEUR.

Bâton Cadum pour la barbe
le plus grand et le meilleur du monde pour 0fr.50

Gaba pour fumeurs

Kefol NEVRALGIE MIGRAINE BOITE 10 POUDRES Fr. 1.80 TOUTES PHARMACIES

# Les sports

**Course à pied.** — Le championnat suisse de cross-country, disputé dimanche à Genève, sur la distance de 10 km., a donné le classement individuel suivant : 1. Schiavo, Cercle des Sports, Lausanne, 30 m. 22 s. 3/5 ; 2. Martin, Cercle des sports, Lausanne, 30 m. 29 s.; 3. Marthe, Lausanne sports, à 10 mètres ; 4. Garin, Lausanne-sports ; 5. Violi, Cercle des sports; 6. Liechti, Lausanne-sports. Inter-clubs: 1. Cercle des sports, Lausanne, 17 points ; 2. Lausanne-sports, 24 points.

**Cyclisme.** — Poul Suter, qui rencontrait dimanche, à Hyères, Ganay et Guignard en un match de demi-fond, s'est classé second avec 6 points, derrière Ganay 3 et devant Guignard 9.

Au vélodrome d'hiver à Paris, Egg s'est classé troisième en match omnium avec 8 points, derrière Deruyter, 6, et Mac Namara, 7. Le match vitesse, disputé sur la même piste et qui mettait aux prises Michard, Leene et Kaufmann, est resté nul, puis Kaufmann triomphe finalement dans une belle.

**Motocyclisme.** — Samedi, à Monte-Carlo, s'est disputée une course du kilomètre lancé qui a été l'occasion de belles victoires de la seule marque suisse représentée dans cette épreuve. Les coureurs de « Motosacoche », de Genève, gagnent les épreuves suivantes : Rolly, motos 250 cmc, et side-cars 500 cmc ; Franconi, motos 500 cmc et motos 750 cmc ; Verdi, side-cars 1000 cmc. Rolly fait en outre le meilleur temps de la journée, avec 40 min. 2 sec.

L'Union motocycliste suisse, qui a tenu son assemblée réglementaire samedi à Genève, a établi son calendrier sportif au complet pour 1925, fixant définitivement la course de côte Neuchâtel-Chaumont, organisée par le Moto-Club de Neuchâtel, au dimanche 7 juin prochain.

**Poids et haltères.** — Le match inter-clubs disputé dimanche, à La Chaux-de-Fonds, mettait aux prises les clubs suivants : Club athlétique loclois, Sylva-sports, Le Locle, et Club athlétique, La Chaux-de-Fonds ; il a donné le classement individuel suivant : 1. E. Donzé (poids moyens), C. A. L., 815 points ; 2. G. Jaquenoud (moyens), C. A. C., 795 points ; 3. G. Matthey (légers), C. A. C., 760 ; 4. R. Gindrat (moyens), Sylva-sports, Le Locle, 760 ; 5. J. Leu (mi-lourds), S. S. L., 745.

Le classement inter-clubs s'est opéré par handicap du poids de l'équipe et a donné le classement suivant : 1. Club athlétique, La Chaux-de-Fonds, moyenne 5.61 ; 2. Club athlétique, Le Locle, 5.56 ; 3. Sylva-sports, Le Locle, 5.19.

# La fête des dents

(Des « Annales »)

Les Etats-Unis viennent de célébrer le Tooth-Day, ou Fête des Dents.

Ce jour-là, garçonnets et fillettes s'en vont par les rues, armés de gigantesques brosses à dents, rappelant à chacun qu'il est de toute hygiène de tenir propres les outils d'ivoire que la nature a placés dans nos bouches pour les nécessités de la nutrition, l'agrément du sourire et le déchirement des réputations d'amis.

Mais l'Amérique est surtout le pays des dents d'or, ces dents d'or qui donnent tant de prix au sourire.

Les chirurgiens de chez eux, grands virtuoses du davier, rois de la pince-sans-rire, arrachent volontiers l'ivoire vulnérable pour le remplacer par l'inaltérable métal. Pour vivre heureux, comme disait l'autre, que faut-il ?... Un peu d'or dans les dents.

On ne doit plus redouter le dentiste. Il n'est pas plus à craindre que cette fameuse bête du J'ai-vos-dents qui sévissait, jadis, en France.

En Italie, la dentisterie a un caractère politique où perce un fonds de vieille rancune (de ira, irae : haine). Les irrédentistes sont des patriotes farouches. C'est d'eux que vient l'expression : avoir une dent contre quelqu'un.

Mais la haine côtoie l'amour, et depuis Pétrarque, qui, le premier, chanta : « Laure est une chimère », tous les poètes italiens ont célébré le mal d'aimer. Or, le mal d'amour, on le sait, se manifeste par une fluxion de la mâchoire. D'ailleurs, les œuvres complètes du plus grand de ces poètes, D. Alighieri, ne s'appellent-elles pas l'Opéra-Dantaire ?

En Turquie et dans tous les pays musulmans, les dents sont déchaussées, afin que le croyant puisse entrer dans les mosquées. C'est encore là mesure de pure hygiène.

En Angleterre, les dents sont l'objet de soins constants. Elles sont quelquefois plus larges que la bouche et la dépassent. L'ensemble n'est pas beau. C'est ce qu'on appelle les dents de laid.

Pour revenir au Tooth-Day des Américains, il serait déplorable qu'une telle fête fût célébrée chez nous.

Il faut se méfier des solennités.

Nombre de gens célèbrent bien toutes les fêtes selon le rite, sant embrasseurs au Premier de l'An, joyeux au Mardi Gras, malicieux au Premier Avril, patriotes au Quatorze Juillet, religieux à la Toussaint et ivres à toutes les Noëls ; mais, en dehors des dates fixes, ils ne manifestent d'aucune sorte.

Si on instituait en France le Tooth-Day, ces gens ne se laveraient plus la bouche que tous les trois cent soixante-cinq jours. Ce n'est pas assez.

Les dentistes nous conseillent de brosser nos dents trois fois par jour : au lever et après chacun des principaux repas.

Je sais bien qu'un dicton d'ici, tiré d'ailleurs d'une opérette, dit qu'il n'y a pas de plaisir où il y a de l'hygiène ; je sais aussi que la nécessité de se laver la bouche trois fois par jour n'apparaît pas impérieuse à tout le monde. Mais peut-être la faute en est au goût que les dentifrices ont.

Ils sont un peu écœurants, d'un goût tenace. Pris après le repas surtout, ils suppriment d'autres agréables goûts par quoi se prolonge le souvenir des bonnes choses mangées ou bues, ou, ce qui est pis, ils s'y mélangent.

Où est cette eau, dont parlait Danton — nom vraiment indiqué comme référence odontologique, — quand il disait : « De l'eau Dace ! Encore de l'eau Dace, et toujours de l'eau Dace ! » indiquant par triple itération les trois cérémonies quotidiennes de la toilette buccale.

Les Yankees, on le sait, sont officiellement au régime sec. Mais on dit qu'ils tournent la loi en buvant de l'alcool sous d'autres étiquettes, que le pharmacien fabrique des potions au curaçao et que, sous couvert d'eau minérale, c'est du kummel que l'on débite.

Je pense que leurs dentifrices aqueux, dont ils consomment tant, doivent, de même, avoir des façons de pousse-café : leurs Bénédictins de Soulac doivent se rapprocher fortement de la bénédictine et leur eau de Botot doit être trois-étoiles.

Jean BASTIA.

# LIBRAIRIE

Le troisième numéro (mars 1925) de la **Bibliothèque Universelle et Revue de Genève** vient de paraître à la Librairie Payot et Cie.

En voici le sommaire :

Elie Faure : Réflexions sur Cervantès. — John Galsworthy : L'honneur du nom. II. — E. Bouglé : Les prophéties d'Henri de Saint-Simon. — L. Charles-Baudoin : La psychanalyse et l'art. — F. Ossendowski : L'homme et le mystère en Asie (fin).

Les Chroniques nationales. — John Middleton-Murry. Angleterre. (Trois générations littéraires). — Daniel Halévy. France. (« De re gallica ».) —

La Chronique internationale. — Alfred Zimmern : Nationalisme et politique. — Henri Clouzot : L'exposition des arts décoratifs.

Remarques. — Les livres (Paul Chaponnière, Jacques Chenevière, D. de Rougemont).

**Pages d'art.** — Le numéro de mars des « Pages d'art » est consacré aux Linck, et spécialement au plus important des trois :

« Jean-Antoine », le créateur de la peinture alpestre, dont les gouaches et les aquarelles témoignent d'un admirable sens de la construction, d'un art séduisant dans la distribution de la lumière et des coloris ; et aussi d'une exactitude parfaite qui leur confère une valeur documentaire. Ces mêmes qualités, à un degré plus bas, caractérisent aussi l'œuvre de son frère cadet, « Philippe », et celle, moins considérable, de son fils adoptif, « Jean-Antoine ».

**« Pour nous ! ».** — Publication destinée à la jeunesse, paraissant le 1er de chaque mois à Neuchâtel, A. Delapraz et fils.

Des lectures saines, instructives, amusantes ou captivantes, voilà ce que réclament, à juste titre, les éducateurs et les parents, soucieux de l'avenir de notre jeunesse. Elle est empoisonnée, cette jeunesse, par tant de publications malfaisantes ! Qui oserait nier leur influence sur des cerveaux en formation ?

« Pour nous » est une publication qui s'adressera aux jeunes gens, filles et garçons, de 10 à 16 ans — et même davantage — sous la forme d'un fascicule mensuel, reproduisant un épisode tiré de livres classiques ; ce qui n'est pas synonyme d'ennuyeux. Loin de là !

« Pour nous » paraîtra le 1er avril. Ce numéro décrit les aventures de « Cosette », la pauvre orpheline arrachée à ses persécuteurs par Jean Valjean, le forçat régénéré. N'est-il pas réconfortant de constater l'influence d'un acte de bonté sur un cœur ulcéré par l'injustice et la souffrance imméritées.

Ce récit est illustré de gravures sur bois, tirées de l'édition originelle.

**Symphonies rustiques**, par Georges Verdène. Collection « Le roman romand ». — Lausanne, Librairie Payot et Cie.

M. Georges Verdène a écrit le roman lyrique de la campagne genevoise, du pays familier et calme que borne le Jura et que traverse le Rhône. Tout le pays de Genève s'anime, se peuple des personnages de ce livre, tant ils sont vivants et vrais. Ce n'est ni une intrigue savante, ni l'inattendu des situations qui est l'attrait de ce roman, mais l'auteur conte simplement l'histoire d'une génération, d'un couple, des fiançailles jusqu'à la mort. Il y a mis tous ses souvenirs d'enfance, toutes les impressions qui ont façonné sa sensibilité.

Le livre se divise en cinq parties : le *prologue*, la symphonie rose, la symphonie d'or, la symphonie rousse, la symphonie blanche.

façon dont il m'a cambriolé l'avant-dernière nuit ?

— Cambriolé ! s'écria Nicolas, indigné.

— Oui... fit Neigles. Il a pris de beaux fusils.

— Corogno !... F...tu cayou... laissa échapper l'aubergiste indigné. Il n'est pas venu ici avec, en tout cas...

— Il ne les montre pas encore !... dit le comte. Le bruit du vol n'est donc pas arrivé jusqu'ici ?

— Je vous jure que non, monsieur le comte ! assura Nicolas, vexé d'avoir bu avec un voleur.

— Les nouvelles circulent lentement.

— J'espère que monsieur le comte a porté plainte !...

— Pourquoi faire, Nicolas ? je suis assez grand pour faire mes affaires moi-même !...

Le café était bu. Les rasades d'eau-de-vie avaient suivi, Foulayrones se leva, disant :

—Le breack est-il attelé ? Partons !...

Au dehors, un soleil pâle faisait scintiller la neige et transformait les grands pins qui s'étageaient sur les pentes rocailleuses en arbres de Noël, dont les branches givrées avaient des effets lumineux.

Neigles paya. Nicolas mit les fusils dans le breack. Il hissa le chien à côté d'eux. Rênes et fouet en main, Foulayrones demanda à l'aubergiste :

— Il sait où je vais chasser, Boucasseyres ?

Nicolas, s'aprochant de la voiture, pour n'être point entendu de sa domesticité ou des voisins qui, sur le seuil de leurs portes, regardaient partir le monsieur de Monistrol, conseilla à mi-voix :

— Gardez-vous, monsieur le comte !

Foulayronnes se mit à rire, il répondit :

— Qu'il se garde lui-même !...

Il fit entendre un petit sifflement. Les chevaux partirent vivement.

A mi-chemin de Jonchères, dans une montée à pic et tortueuse, où les chevaux au pas tiraient à plein collier, Jacques Neigles crut devoir déclarer :

— N'est-ce pas, monsieur le comte, faudra prévenir les gardes en arrivant ?

— Pourquoi ?

— Pour rabattre... Il y a du sanglier. On peut tuer une belle pièce, à l'affût...

— Inutile... Je ne veux pas risquer de faire tuer mes gardes... As-tu peur ?... Ce n'est pas à toi qu'on en veut, c'est à moi...

Il ajouta en riant :

— Et j'ai fait mon testament, t'ai-je dit. Tous ceux qui m'aiment seront contents...

Il surprit une lueur de cupidité dans le regard de son homme de confiance. Il pensa :

— Comme la baronne, lui aussi !... Il n'y a que la vieille Marianne, décidément, qui me pleurerait.

A gauche, les arbres s'épaississaient en forêt. Le sapin dominait, faisant place plus loin aux noyers, aux châtaigniers nains, aux bouleaux. A droite, la voiture longeait la grande coupure aux bords déchiquetés, sommet de la falaise immense au bas de laquelle grondait l'Allier invisible et menaçant.

La voiture et les chevaux semblaient avancer dans de l'ouate.

Quand ils aperçurent au loin les ruines féodales du vieux château du XVme siècle qui domina jadis toute la région, le soleil était devenu très chaud.

A gauche, la forêt était maintenant bordée de sapins juchés sur un remblai sablonneux percé de terriers. Des lapins étaient sortis. On voyait sur la neige les traces de leurs petites pattes.

— Descendons de voiture ! dit Foulayronnes.

Jacques Neigles obéit et lâcha le chien qui se mit à courir et à se rouler dans la neige. Au même instant, un coup de fusil lointain retentit, suivi d'un second, puis d'un troisième...

— C'est du toupet !... fit Foulayronnes... De la provocation !... Attache les chevaux et allons à eux...

Neigles noua la corde d'un licol à un sapin. Puis, ils pénétrèrent sous bois, suivant un sentier qui leur paraissait conduire dans la direction des coups de fusil. Soudain, au loin, à travers les arbres, ils virent des bêtes sortir du bois en courant vers le précipice au fond duquel mugissait l'Allier.

Neigles s'écria :

— M'est avis, monsieur le comte, que c'est des marcassins !... Et des beaux !... Hé ! tenez !... V'là la laie ! Elle boite ! Elle est blessée...

La laie, hérissée, tête énorme et ventre traînant, galopait derrière ses petits épouvantés. Le chien, lui, s'était élancé, en aboyant. Il activa la fuite des marcassins. Il bondit sur la laie blessée, mais celle-ci lui fit tête, le forçant à reculer, puis suivit ses petits, en tournant de temps en temps sur elle-même.

Le comte, redevenu chasseur à la vue du gibier, ne songeait plus à ce qu'il était venu faire à Jonchères. Il épaula, mais n'eut pas le temps de tirer : un autre coup de fusil était parti, et c'est bien la laie qui était visée, car elle tressauta. Mais sans doute la chevrotine ou les gros plombs ne lui avaient-ils que roussi le poil, car bien que blessée, elle sembla retrouver, dans sa peur, un surcroît de forces pour bondir jusqu'au bord du précipice. Elle y disparut sur la trace de ses petits, suivie de près par le chien.

Le comte se trouva en très peu de temps sur le bord de l'abîme et s'arrêta net. A soixante mètres de lui, sur le même bord, surgissait un être hirsute, barbu jusqu'aux yeux, coiffé d'une casquette de fourrure à oreillettes, le fusil braqué sur le précipice.

— Boucasseyres ! s'écriait le comte.

Un homme à képi, guêtré, fusil à la main, une plaque argentée et blasonnée sur la poitrine, accourait de la forêt, suivant sur la neige les traces rouges laissées par la laie. Il clamait :

— Il a tiré sur moi !

C'était un garde-chasse du seigneur de Monistrol.

— Ah ! Ah ! faisait Foulayrones.

Il épaulait et visait le « bolchevik du Gévaudan », qu'il tenait au bout de son fusil.

— Monsieur le comte ! vous allez glisser ! hurlait de loin Neigles, affolé.

De fait, comme Foulayronnes lâchait son coup de fusil ou même un peu avant, il oscillait sur sa base et tombait à la renverse sur les pentes du ravin. Boucasseyres avait épaulé en même temps que le comte. Mais le braconnier tomba avant d'avoir tiré, lui aussi, comme happé par l'abîme bordé de neige. Son coup de fusil était parti, puis un second coup, très bas, plus lointain. Tout cela fut si rapide qu'on ne sut si les deux hommes étaient tombés, abattus chacun par la balle ou les plombs de l'autre, ou s'ils avaient simplement glissé pour s'être trop approchés du bord masqué par la neige.

Des gens accoururent. Il y avait là le garde, puis les complices de Boucasseyres, et Neigles, et d'autres gens qui sortirent soudain des bois et qui n'étaient venus là qu'en curieux. Tous se penchèrent sur l'abîme.

On ne voyait pas le fond du gouffre. Les eaux du torrent bondissaient, invisibles, au-delà des nombreux paliers de cette pente blanche qui aboutissait à un tumultueux paysage de buissons et de roches à pic, aux profils empâtés par la neige. Au-delà, c'était le vide.

Trois sillons s'apercevaient dans la neige sur la pente, deux, à soixante mètres l'un de l'autre, qu'avaient creusé les corps de Foulayronnes et de Boucasseyres, roulant vers l'abîme. La laie et ses marcassins avaient creusé le sentier du milieu. Il se perdait dans un enchevêtrement de buissons givrés.

— Ah ! mon Dieou !... gémit Jacques Neigles.

Il s'élançait sur le sentier roide où se voyaient les traces du sang de la laie sur la surface blanche. Un des hommes de Boucasseyres, à figure rugueuse et à barbe épaisse, noire comme du jais, le retint, criant :

— Trra !... Tu veux donc donner raison au proverbe : « Jamais deux sans trois ! ».

— Et d'abord, fit le garde, le sentier doit conduire à la bauge. Ecoutez, vous autres, c'est bien la faute à Boucasseyres, ce malheur-là !

— Le comte a tiré le premier sur lui ! protesta un braconnier.

— Boucasseyres avait tiré sur moi !... fit le garde. Je l'ai dit au comte. Ça l'a mis hors de lui. Mais Boucasseyres a bien tiré en même temps que lui !...

— Avant ! car M. de Foulayronnes est tombé le premier ! protesta Neigles.

— Parce qu'il a glissé !... fit l'homme à la barbe noire...

— Tout ça est de la faute à Boucasseyres, protesta le garde.

— Eh bien ! va donc lui dresser procès-verbal, fit le braconnier en lui indiquant le gouffre. Le comte a tiré le premier et a tué net Boucasseyres. V'la ce que je maintiens !... On le verra bien sur le cadavre...

— Si on le retrouve !... riposta Jacques Neigles.

(A SUIVRE.)

# POLITIQUE

### FRANCE

**Où le cartel des gauches en est venu**

On lit dans le « Temps » :

Il y a, en ce moment-ci, en France, une école publique dont la direction vient d'être confiée à un ancien rédacteur de la « Gazette des Ardennes », d'ailleurs condamné par un conseil de guerre. Tel est le fait indéniable, au sujet duquel une demande d'interpellation vient d'être déposée sur le bureau de la Chambre.

### ITALIE

**Ce qu'on dit de Mussolini**

PARIS, 22. — On mande de Rome à « L'Oeuvre » :

» D'après des renseignements de source bien informée, la maladie de M. Mussolini, dont la gravité n'est plus désormais niée de personne, met à l'ordre du jour le problème de sa succession. Elle a amené les chefs du fascisme à rechercher les moyens de résoudre la crise sans trop de secousses pour le régime.

» Cette maladie a été entourée de mystère. Tous en parlent; mais seul, de temps en temps, un entrefilet de journal assure que la convalescence suit son cours.

» Il est, en tous cas, certain que la maladie de M. Mussolini — un ulcère au duodénum — est fort grave et que, pour éviter les hémorragies, le malade est obligé de garder le lit. La maladie n'a pas atteint seulement son physique, mais aussi son moral.

» La bataille est engagée entre les généraux... d'Alexandre. Entre les partisans des fascistes purs et des conservateurs anciens nationalistes, un nouvel élément — la cour — pose entre les deux prétendants la candidature d'un homme au-dessus des luttes qui déchirent le parti fasciste. Cet homme, qui, selon les intentions que l'on attribue au roi, serait le liquidateur de demain, est le sénateur Tittoni. »

(La légation d'Italie à Berne dément les nouvelles publiées à l'étranger au sujet de l'état de santé du président du Conseil des ministres d'Italie.)

### ESPAGNE

**Un nouveau statut provincial**

En vertu d'un décret-loi signé samedi, le statut de la mancommunauté catalane cesse d'être en vigueur. Les députations, c'est-à-dire les conseils provinciaux de Barcelone, Gerone, Lerida et Tarragone, devront étudier avant le 15 avril le régime à adopter dorénavant concernant les services actuels de la mancommunauté.

Le nouveau statut provincial établit des taxes sur les célibataires, les veufs sans enfants, autorise les conseils provinciaux à augmenter jusqu'à 100 pour cent les impôts actuels sur les terrains non édifiés et les champs en friche.

### ALLEMAGNE

**Le rôle du président**

PARIS, 22. — On mande de Berlin au « Temps » que la campagne présidentielle se fait « à l'américaine », avec des tournées de candidats, des annonces dans les cinémas, des appels dans les enseignes lumineuses, entre des réclames de cigarettes et de chocolat.

Les candidats en présence n'ont pas un relief très remarquable. M. Jarres jouit d'une impopularité générale en Rhénanie pour avoir proposé d'abandonner les provinces occupées en manière de paiement des réparations, mais il ne possède aucun autre titre à la notoriété. M. Marx est connu pour avoir été pendant un an le chancelier du Reich, mais les Allemands n'ayant aucune considération pour leurs nouveaux gouvernants, son prestige est nul à côté de celui de M. Jacob Michael, qui s'est enrichi par l'achat de marks-papier à la Bourse noire. Même observation pour M. Otto Braun, ci-devant président du conseil prussien. Le candidat démocrate, M. Hellpach, jouit de grandes sympathies en Bade, dont il a été élu président à la quasi-unanimité. Dans le reste de l'Allemagne, il est à peine connu.

Aucun des candidats n'est par soi-même une personnalité. Tous sont des fonctionnaires d'Etat ou de syndicats, des hommes dont la jeunesse s'est écoulée paisiblement au milieu de dossiers faciles et la maturité dans ces fameuses délibérations allemandes dont la conclusion est toujours un ajournement. On ne s'étonne pas qu'ils ne passionnent personne.

Il est d'ailleurs heureux, d'un certain point de vue, qu'aucune personnalité forte ne soit destinée à la présidence. La Constitution investit le président d'un prestige et d'un pouvoir vraiment impériaux. Elu par les citoyens au suffrage direct, il est le seul en Allemagne à pouvoir dire qu'il a le peuple derrière lui ; il a, de plus, un droit de veto sur toutes les lois, sauf recours à un referendum populaire.

**Trop de discipline provoque l'indiscipline**

Une communiste allemande de Mayence, qui s'appelait Emmy Bloch, épousa un militant de son parti, le camarade Orsech, mais ce militant cessa de militer et donna même sa démission du parti comumniste.

Aussitôt le comité directeur de Berlin donna l'ordre à Mme Orsech d'abandonner ce transfuge en divorçant le plus rapidement possible.

Mais Mme Orsech n'obéit pas. Elle préfère la vie commune avec le transfuge que la vie communiste, et dans cette circonstance les liens de la famille ont résisté à la doctrine.

### POLOGNE ET LITUANIE

**Autre incident de frontière**

On publie, à Varsovie, la note officieuse suivante :

Le 15 mars, plusieurs centaines de soldats lituaniens pénétrèrent sur le territoire polonais, dans la commune de Mejszagola, et se mirent en devoir de couper des arbres dans une forêt appartenant à l'Etat.

A l'arrivée des forces de police polonaises, l'officier lituanien refusa tout d'abord de retirer ses hommes. Une discussion s'ensuivit, mais, finalement, les Lituaniens se retirèrent sans qu'aucun incident sérieux se soit produit.

### ETATS-UNIS

**Le régime sec**

La police de Cincinnati est en grande majorité hostile au régime sec. On apprend en effet que 48 agents de police de cette ville ont été arrêtés et vont être l'objet de poursuites pour avoir violé les règlements de prohibition.

Ces agents appartenaient à une brigade spéciale chargée de veiller à l'application des règlements de prohibition.

# L'affaire de Cormeilles

**Les bandits en auto ont été identifiés**

PARIS, 22. — On est sur la piste des bandits tragiques de Cormeilles-en-Parisis.

Les inspecteurs de la première brigade mobile ont reçu d'un employé de la gare des Batignolles, M. René Jacques, demeurant 71, rue de la Jonquière, une déclaration importante. Vendredi, jour de l'attentat, alors qu'il se dirigeait sur la grand'route dans la direction de La Frette, pour prendre son train, M. Jacques fut rejoint par une automobile dans laquelle se trouvaient trois individus. Ceux-ci stoppèrent et lui demandèrent si le bureau de poste de Cormeilles-en-Parisis était ouvert de midi à 2 heures, et s'il y avait des distributions de lettres l'après-midi. L'employé de chemins de fer répondit qu'il ne savait rien, et il ajouta qu'en tous cas ils se trouvaient dans la bonne direction.

L'attentat, on le sait, fut commis après trois heures. Qu'ont fait les bandits de midi à 3 heures ? L'enquête n'a encore pu l'établir. Il est probable qu'ils ont dû déjeuner dans une commune voisine. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'employé de chemins de fer a remarqué que sa montre marquait 11 h. 55 lorsque les automobilistes ont disparu.

A 3 h. 30, c'est-à-dire quelques minutes après l'attentat, M. Saboly, cultivateur à Argenteuil, travaillant dans un champ en bordure de la grand'route, aperçut les automobilistes criminels filer à vive allure dans la direction d'Argenteuil. Il remarqua que l'un des bandits était sur le marchepied. Ce témoignage est confirmé par celui d'un cantonnier d'Enghien-les-Bains, qui travaillait sur la route de Sannois. Ce dernier, vers 4 heures, a vu la camionnette en station sur le bord de la route. Il est probable que l'un des pneus avait dû crever, car il aperçut l'un des trois hommes changeant une roue.

Lorsque les agents prévenus de l'attentat, arrivèrent sur les lieux, il y avait déjà un quart d'heure que les trois automobilistes avaient disparu. On supose qu'ils ont dû filer sur Colombes.

**La camionnette découverte**

Enfin, hier matin, la gendarmerie de Bois-Colombes a retrouvé dans une remise 29 bis, rue des Chambards, la fameuse camionnette des bandits. Le numéro était encore à moitié dissimulé avec du crottin de cheval, et sur un des côtés, on pouvait lire une partie des inscriptions « transport Asnières ».

Elle appartenait à Marcel Pierson, jeune homme qui, depuis le jour de l'attentat, a disparu. Une photographie de cet individu a été saisie à son domicile et présentée à différents témoins et aux employés du bureau de poste de Cormeilles ; tous les témoins l'ont formellement reconnu comme étant l'un des bandits.

La mère de Pierson a donné l'identité des deux jeunes gens qui accompagnaient son fils le jour de sa disparition.

Ce sont les nommés René Vannier, 19 ans, avenue Guillemin, à Asnières, et Lucien Pierre, 18 ans, demeurant 183, boulevard Voltaire, à Asnières également.

L'arrestation des trois bandits ne saurait tarder.

**Une malheureuse mère**

Mme Pierson, la propriétaire de la petite villa située 29 bis, rue des Chambards, à Bois-Colombes, dans le jardin de laquelle fut retrouvée l'automobile qu'on a reconnue comme étant celle des auteurs de l'attentat, est une brave femme que la fuite mystérieuse de son fils, Marcel Pierson, a plongée dans le plus profond chagrin.

« Il ne me manquait plus que ce malheur-là, a-t-elle déclaré. Mon mari a été tué au front pendant la guerre, je viens d'expédier à Cannes ma fille qui souffre de la poitrine, et voilà que mon fils achève de faire mon désespoir. Il a 17 ans, il est mécanicien, mais il est depuis longtemps sans travail. Vendredi dernier dans l'après-midi, c'était le jour de l'attentat de Cormeilles-en-Parisis, il m'a quittée, disant qu'il partait pour quinze jours. Depuis, je ne l'ai plus revu. Je croyais d'abord qu'il était parti avec sa fiancée, une demoiselle d'Asnières, qu'on appelle Julie, mais je ne suis pas autrement surprise qu'on le soupçonne d'avoir pris part au mauvais coup de Cormeilles. Mon fils, hélas ! avait de mauvaises fréquentations.

» Quant à l'auto que mon fils a abandonnée ici, vendredi, avant de partir, il la possédait depuis quelque temps, mais je ne connais pas sa provenance. »

Disons, entre parenthèses, que cette auto, une camionnette dont une roue est actuellement démontée, est toujours dans le jardin de la petite villa, ainsi d'ailleurs, qu'une motocyclette. Elle ne porte aucun numéro.

Deux jeunes gens du pays, camarades de Marcel Pierson et comme lui de mauvaise réputation, ont quitté la région en même temps que lui.

Le premier, Lucien Pierre, 18 ans, mécanicien, demeure, 183, boulevard Voltaire à Asnières, au domicile de ses parents qui tiennent une épicerie-débit, et sont très honorablement connus. Il était en mauvaise intelligence avec son père, et il a quitté la maison paternelle hier matin à 4 h. 30 en disant qu'il avait trouvé une place dans le nord de la France.

Le signalement de Lucien Pierre est le suivant : vêtements noirs, cache-col blanc, chaussures jaunes à tiges grises. Ce signalement correspond à celui d'un des bandits de Cormeilles-en-Parisis. Lucien Pierre possédait un revolver depuis une quinzaine de jours.

# ÉTRANGER

**Une torpille qui va toujours au but. —** On mande de Londres que le ministère britannique procède à des expériences au sujet d'une torpille projetée par un canon pour combattre les avions, et munie d'un appareil la rendant magnétique. Elle serait attirée par les parties métalliques des avions et ne saurait manquer son but, quels que soient les efforts de l'aviateur pour éviter le projectile.

**Trois accidents ferroviaires. —** Le train de voyageurs No 3381, parti de la gare du Nord, samedi soir, à 7 h. 52, à destination d'Aulnay-sous-Bois, a été pris en écharpe par la rame de marchandises No 6149 près de la station de La Plaine-Saint-Denis, au pont de Soissons. Sous le choc, huit vagons du train de voyageurs déraillèrent ; une voiture de troisième classe fut détruite. Cinq voyageurs, légèrement blessés, ont été soignés à l'hôpital Lariboisière. Au cours de l'enquête aussitôt ouverte, le mécanicien du train tamponneur a déclaré que s'il avait franchi les signaux à l'arrêt c'est parce que ses freins n'avaient pas fonctionné.

— Au cours d'une manœuvre exécutée samedi, en gare de Bussière-Galant (Haute-Vienne), vingt et un vagons de marchandises sont partis à la dérive dans la direction de Périgueux. La pente étant très rapide, la rame arriva à une vitesse vertigineuse dans une courbe où les vagons déraillèrent, se télescopant et se brisant. Aucun train ne suivait sur la même voie et la rame en dérive ne contenait aucun employé de la compagnie.

Les dégâts matériels sont très importants. Le trafit dut être suspendu, en attendant le déblaiement. Les voyageurs des trains omnibus sont transbordés ; les express de la ligne de Lyon-Bordeaux sont déviés par Brive.

— Vendredi soir, vers 16 heures, une équipe de vingt ouvriers travaillait sur la voie ferrée de Paris-Orléans, près de Vitry, lorsque, en voulant se garer de l'express de Limoges qui arrivait, ils furent surpris par un train omnibus allant dans le même sens. Trois ouvriers ont été tués sur le coup ; un autre a été grièvement blessé.

**Terre et mer instables. —** On mande de Québec, le 22 :

Une courte secousse de tremblement de terre a été ressentie dans les environs de la ville. Les habitants se rappelant les courtes secousses qui eurent lieu il y a quelques semaines sont sortis en toute hâte de leurs maisons. La secousse n'a durée que quelques secondes. Des maisons ont été sensiblement ébranlées. On croit que cette secousse a le même centre que les précédentes.

— De Sydney, le 23 :

Le sismographe de l'observatoire de Riverview a enregistré le 17 mars à 6 h. 46 du matin une violente secousse sous-marine. On suppose qu'elle s'est produite dans les Nouvelles-Hébrides, dans les parages de l'île de Mallicolo.

# J'ÉCOUTE...

**Un mouilleur humain...**

*— Tire la langue ! dit l'Anglaise à sa demoiselle de compagnie, une petite jeune fille comme nous en connaissons beaucoup, qui trouvent un maigre gagne-pain à se conformer aux caprices d'une étrangère volontaire ou à s'occuper, à sa place, de l'éducation de ses enfants.*

*La jeune fille tira docilement la langue. L'Anglaise prit, un à un, les timbres-poste qu'elle venait d'acheter à un guichet postal, les appliqua flegmatiquement sur la langue de la pauvrette, puis, sur les lettres qu'elle avait apportées.*

*Nos bureaux de poste manquent de mouilleurs. La chère milady avait peur des microbes. Elle avait trouvé le moyen pratique, économique et rapide de coller ses timbres et ses lettres sans courir aucun risque.*

*Pour n'être pas tout à fait d'hier, l'histoire n'en n'est pas moins rigoureusement authentique.*

*— Système D, direz-vous.*

*— Système dégoutant, dirons-nous.*

*Il est bon d'être débrouillard, et on l'est toujours un peu au détriment d'autrui. Quand on guette, partout, la bonne place, et qu'on arrive régulièrement à l'occuper, quelqu'un en pâtit immanquablement. Mais, de là, à se servir de la langue de son prochain comme de mouilleur, il y a tout de même de la marge. Surtout, quand le prochain est une fillette proprette et gentille.*

*Vous voilà de mon avis. L'Anglaise fut infecte et la nature s'est vengée, peut-être, en lui envoyant, par un autre réceptacle, les microbes que, si généreusement, elle faisait ingérer à sa petite collaboratrice.*

*Mais, que penser aussi d'une administration qui recommande partout l'hygiène, qui dit : « Ne crachez pas ici ; ne crachez pas là », qui veut éduquer les foules et qui y arrive, du reste, d'une manière étonnante, mais qui ne met même pas à votre portée des mouilleurs pour coller vos timbres et vos enveloppes ? Tout hygiéniste vous dira, pourtant, qu'il peut y avoir de gros inconvénients à se servir d'une langue largement tirée pour cela.*

*Combien de saletés sans nom n'avalons-nous pas ainsi !*

*La Monnaie de Berne peut être d'une minutie sans pareille dans la préparation de nos timbres ; il reste toujours la malpropreté plus ou moins grande de ceux qui les débitent et des mains qui nous les remettent. Il reste aussi les fabricants d'enveloppes, derrière qui nous ne sommes pas pour voir comment ils confectionnent la colle dont ils les enduisent.*

*On dit notre administration des postes encore soucieuse du mieux, du toujours mieux. A quand donc le pratique mouilleur dans tous nos bureaux postaux ?*

FRANCHOMME.

# SUISSE

**Les maisons de jeu. —** Le Conseil fédéral a décidé lundi d'envoyer une lettre aux cantons qui possèdent sur leur territoire des maisons de jeux et qui avaient demandé au gouvernement de leur fixer le délai pour la fermeture de ces jeux, les invitant à bien vouloir se conformer à l'article 35 de la Constitution fédérale. Le Conseil fédéral, dans sa lettre, attire l'attention des gouvernements cantonaux sur le fait qu'aucune ordonnance d'exécution n'a été promulguée, l'exécution de cette mesure pouvant être simplement ordonnée par les cantons.

ZURICH. — Dans l'élection du Conseil général du chef-lieu, sont élus encore : IVme arrondissement : 2 chrétiens-sociaux, 1 démocrate, 3 radicaux, 0 grutléens (jusqu'ici 1), 3 communistes (4), 13 socialistes (11). VIme arrondissement : 3 chrétiens-sociaux (2), 3 démocrates (4), 7 radicaux (8), 0 grutléen (1), 1 communiste (1), 8 socialistes (6). VIIme arrondissement : 2 chrétiens-sociaux (1), 2 démocrates (2), 0 évangélique (1), 8 radicaux (9), 4 socialistes (3).

Les résultats généraux sont donc les suivants : 11 chrétiens-sociaux (9), 10 démocrates (12), 39 radicaux (41), 1 grutléen (5), 0 évangélique (1), 9 communistes (13), 55 socialistes (44) ; total 125.

Les socialistes et les communistes obtiennent ainsi la majorité avec 64 sièges.

On a vu hier qu'ils sont en minorité au Conseil communal.

— Les élections du conseil communal de Winterthour, conseil qui compte 60 membres, ont donné les résultats suivants : socialistes 27 (24), démocrates 13 (16), radicaux 8 (6), chrétiens-sociaux 4 (4), parti des paysans 4 (4), communistes 2 (4), parti évangélique 2 (1), grutléens 0 (1). Les partis bourgeois obtiennent comme par le passé 31 mandats et les partis de gauche 29.

BERNE — Vendredi après midi, vers 1 heure et demie, à Delémont, deux domestiques du commerce de denrées alimentaires Rippstein et Cie se rendaient au lieu dit « La Balastière », avec un char-réservoir à pétrole, auquel deux chevaux étaient attelés. Ceux-ci arrivaient au petit trot à la route de Berne, quand, soudain, le petit Frédéric Burkhalter, sortant du domicile paternel, s'élança au travers de la route. Il fut malheureusement atteint par le cheval de gauche et renversé. Le lourd véhicule n'ayant pu être arrêté, une roue passa sur la poitrine de l'enfant. Le père, qui venait d'être le témoin de l'horrible accident, s'élança vers son fils et parvint à le retirer au moment où la seconde roue allait lui passer sur le corps. Le pauvre petit est mort à l'hôpital, vers 4 heures. Il était âgé de trois ans et demi.

THURGOVIE. — On apprend d'Amriswil que M. Auguste Wick, âgé de 43 ans, ancien postillon, ouvrier de campagne, qui abattait, jeudi, un chêne à Raüchlisberg, avait été atteint par une pièce de bois à la suite de la rupture d'une chaîne. Il vient de succomber à des lésions internes.

VALAIS. — M. Joseph Morel, 62 ans, ancien maire de la Forclaz, rentrait de Saint-Jean d'Aulph, dimanche soir, par le sentier qui va du Jotty à La Forclaz, en longeant les fameuses gorges du Diable. Trompé par l'obscurité, le malheureux tomba au fond du précipice, cent mètres plus bas. Son cadavre, affreusement mutilé, a été retrouvé par les habitants de la région.

# *La vie fribourgeoise*

(De notre corresp.)

Commençons une fois, si vous le voulez bien, par parler des districts et non pas de la capitale. Cela fera diversion.

Bulle, la jolie petite cité gruyérienne, devait avoir dimanche son grand meeting d'aviation. Les cieux et les hommes en ont décidé autrement. Les intempéries ont empêché la mise au point absolue du terrain, et n'auraient pas permis le développement grandiose de la manifestation projetée. C'est dimanche prochain seulement que nous verrons nos grands oiseaux mécaniques évoluer sur nos monts, intriguer les chamois et défier l'orgueil des aigles. On s'attend à une très forte participation des habitants de nos régions qui n'ont pas eu souvent, jusqu'à maintenant, l'occasion de voir à l'œuvre notre aviation militaire et civile et à qui des facilités de transport très importantes ont été concédées par nos chemins de fer régionaux.

La Gruyère et la Veveyse, je devrais dire la haute Singine aussi, soit toute la contrée montagneuse du canton, ont enfin connu les rigueurs de l'hiver 1924-1925. Mais c'est bien tardif, et cela ne durera pas. Il a fait cependant des froids qui ont atteint de 20 à 25 degrés, et une abondante chute de neige s'est produite. La saison a manifesté rétrospectivement ses droits, et c'est tout avantage pour les cultures, pour les sources et pour les humains, car il n'y a rien de tel qu'une bonne tempête de neige pour purifier l'atmosphère.

Estavayer-le-Lac se rajeunit. Quel est le Neuchâtelois qui, les jours de bénichon, n'a pas trébuché sur les cailloux ronds et inégaux qui formaient les pavés de la rue amenant au château et de la rue du Four, sans parler de celle, moins fréquentée, qu'on appelait élégamment la rue des fumiers ?

Ce souvenir va disparaître et les deux premières rues que je vous ai citées, agrémentées d'égoûts et de trottoirs, sont en train de livrer leur sol à la pression du rouleau. Saluons toujours le progrès, si tardif soit-il. Il se trouvera certainement des esprits chagrins pour regretter la disparition de l'antique pavage. Les gens pressés et les gentes demoiselles à hauts talons ne seront certainement pas de cet avis.

Estavayer a eu récemment aussi une peu reluisante affaire. Le secrétaire de la préfecture s'est laissé aller à commettre des détournements et il est aujourd'hui incarcéré en attendant son jugement prochain. Voilà une jeune carrière brisée et une famille dans la détresse, subitement, alors que rien ne pouvait laisser croire à cette aberration. Il n'y est pas allé avec le dos de la cuiller, le pauvre homme, pour avoir détourné 15,000 francs alors qu'il n'y a que trois ans qu'il est en fonctions ! Il faut pourtant admettre qu'il lui a fallu le temps de se repérer dans le mâquis des lois et de la procédure avant de trouver la formule qui lui a permis de commencer ses malversations et d'en faire la couverture par des truchements d'écritures. Alors, il est permis de se demander si les vrais coupables ne sont pas ailleurs et s'il ne faut pas rechercher dans un laisser aller et un manque de surveillance absolus la responsabilité première de l'acte délictueux.

Si nous allions maintenant faire un tour à la capitale, nous verrions qu'elle s'enorgueillit d'abriter dans ses murs, ou plutôt dans les murs de sa vieille caserne de la Planche, une école de recrues de soldats téléphonistes, forte de 130 hommes. Ce n'est pas le Pérou, et cela ne va pas faire couler le Pactole dans les rues de Fribourg, mais c'est un recommencement, et il y a longtemps que le fait ne s'était pas produit, si bien que le geste de maman Confédération a été salué avec reconnaissance. Il est vrai que ce geste a dû être sollicité avec insistance par nos mandataires aux Chambres fédérales. Il n'a donc pas été fait avec la spontanéité qu'on pourrait croire.

Les comptes d'Etat pour l'année 1924 bouclent par 12,248,000 fr. (chiffre rond) aux recettes et 12,745,000 fr. aux dépenses. Le déficit est donc de 500,000 fr. C'est coquet pour un petit pays. Il est vrai qu'on s'en console en disant qu'il est ainsi de 320,000 fr. inférieur aux prévisions. J'en connais qui se sont enrichis en calculant de façon diamétralement opposée. Mais enfin, depuis quelques lustres, et depuis la guerre surtout, une entreprise d'Etat qui ne fait pas du déficit est mal gérée. C'est connu.

Durant l'hiver, les sociétés locales s'ingénient à faire passer à notre population le plus agréablement possible les longues soirées qui ne sont pas essentiellement réservées au coin du feu. Il y a les soirées familières, les lotos, les bals, les concerts, les représentations théâtrales d'amateurs, etc.

Les grandes tournées théâtrales nous venant de l'étranger n'oublient pas Fribourg, en général, principalement depuis que l'initiative privée a doté notre ville d'une scène et d'une salle répondant aux exigences. Il ne faudrait pas croire cependant qu'on s'émerveille de tout et que la critique perd ses droits chez nous. Baret est venu interpréter le « Bourgeois gentilhomme » de Molière avec une troupe d'artistes qui ne sont pas des artistes, ou qui se sont moqués de leurs spectateurs. Aussi, je crois qu'il ne reviendra pas de sitôt avec une troupe pareille, s'il a eu des yeux pour voir et des oreilles pour entendre. On n'est pas plus mûr dans notre canton pour le futurisme et le bolchévisme théâtral que pour le bolchévisme politique.

# RÉGION DES LACS

**BIENNE. —** La nuit dernière, à minuit et quart, un grave accident est survenu à Boujean. Une automobile, occupée par cinq personnes et conduite par M. Léon-Armin Lienhard, marchant à une allure exagérée, a heurté près du restaurant des Gorges un poteau de conduite électrique. Le choc a été tel que le véhicule fut complètement démoli. L'un des occupants, M. Emile Bucher, âgé de 36 ans, mécanicien, habitant au Sägefeld, à Boujean, père de deux filles de 13 et 15 ans, a été tué sur le coup, tandis que les autres personnes qui se trouvaient dans l'auto n'ont pour ainsi dire pas eu de mal.

# CANTON

**Chez les radicaux. —** Le comité central de l'Association patriotique radicale était réuni, samedi, à Auvernier, sous la présidence de M. Henri Calame, conseiller national, pour s'occuper des prochaines élections cantonales. Conformément au préavis de la délégation radicale qui a pris part aux discussions avec les représentants des libéraux et du parti progressiste national, il a été décidé à l'unanimité de proposer à l'assemblée des délégués, convoquée pour dimanche 29 mars, à Corcelles, de porter en liste, pour l'élection au Conseil d'Etat, les quatre membres du gouvernement qui acceptent le renouvellement de leurs mandats, plus M. Antoine Borel, directeur des écoles primaires de la ville de Neuchâtel.

**Union suisse des techniciens, groupe « Seeland ». —** L'assemblée générale de cette société, comprenant les membres du Vignoble neuchâtelois, Bienne, Lyss et Morat, a eu lieu dimanche, à Saint-Blaise, sous la présidence de M. Fritz Kammermann. Le rapport de l'année 1924 a été lu et adopté. Le comité a été réélu à l'unanimité pour 1925. Les sections de Berne et Soleure étaient représentées. R.

## Etat civil de Neuchâtel

*Naissances*

19. Marcel-André, à Samuel-William Bonardo, masseur, et à Olga-Emilie née Courvoisier.
21. Ausiglio, à Efrem Nesi, pierriste, à Travers, et à Maria née Marchetti.
23. Gédéon, à Charles-Emile Strahm, charron, et à Marthe-Françoise née Wyss.

*Décès*

19. Maurice-Léon Maier, coiffeur, né le 7 décembre 1899.
21. Samuel-Auguste, fils de Auguste Dufour, né le 23 février 1915.

## Finance - Commerce

*23 mars*

**Bourse. —** La semaine débute de nouveau calmement et sans beaucoup d'entrain. Obligations sans changement : 3 ½ % C. F. F., Série A.-K. 78.60 % et 78.35 %. 4 ½ % IIme Electrification 94 %. 5 % C. F. F. 1918-1919 99.50 %. 4 % Fédéral 1922 92 % pour grosses coupures et 91.25 % pour petites coupures. Actions de banques soutenues : Commerciale de Bâle 492 et 491.50. Banque Fédérale S. A. 655. Comptoir d'Escompte de Genève 452 demandé et 455 offert. Société de Banque Suisse 639. Crédit Suisse fermes à 698. Société pour Valeurs de métaux 575 ex-coupon de dividende 7 ½ %. Leu priv. 261.

Aux valeurs industrielles, les actions bâloises restent sur leurs derniers cours : Ringwald 2650 demandé, 2675 offert. Sandoz 3170 demandé, 3200 offert. Chimiques 1925. Schappe de Bâle 3330 et 3325. Aluminium plutôt faibles à 3010 et 3007. Bally 1210 demandé, 1220 offert. Boveri délaissées à 334 demandé, 335 offert. Saurer 125. Nestlé 223 payé et demandé. Sulzer 770 dont 10 fin avril.

En actions étrangères, une transaction en Union corporation à signaler à 57. A.-E.-G. 145 au comptant et 146 à fin avril. Filatures Lyon 1500 les actions de jouissance et 1670 fin mars les actions de capital. La Steaua Romana est inchangée à 88 et 89.

**Fabriques de chocolat et confiserie J. Klaus, au Locle. —** L'assemblée des actionnaires s'est tenue au Locle, le 21 courant, mais n'a pu prendre de décision à l'égard de la réduction du capital proposée, le quorum n'ayant pas été atteint.

Une nouvelle assemblée sera convoquée pour une date ultérieure.

**Emprunt de l'Etat de Bahia. —** Les fonds suffisants ont été reçus pour payer le coupon échu le 1er juillet 1922 sur l'emprunt 1913 et le Funding 1915.

**La dette mexicaine. —** D'après le « Daily Express », des avis ont été reçus de New-York indiquant que le programme du nouveau président permet l'espoir que la République mexicaine est enfin à la veille de la prospérité et d'une ère de paix. Le budget est équilibré et prévoit la reprise du service des emprunts étrangers : malheureusement, la date de la reprise du service n'est pas indiquée.

**La situation des charbonnages belges. —** La situation restant mauvaise, l'extraction a été réduite dans l'ensemble du pays. De nombreux charbonnages chôment un ou deux jours par semaine et les stocks qui se sont accrus, atteignent maintenant 2,200,000 tonnes environ. La concurrence étrangère reste active, spécialement celle de la France, de l'Angleterre et de la Hollande. Il semble que la question de la diminution des salaires devra à nouveau être examinée.

**Résultats annuels :**

**Société pour la fabrication de pâtes de bois, Bâle. —** Le bénéfice net de l'exercice 1924 s'élève à 258 mille 215 francs et est réparti comme suit : 25,821 francs au fonds de réserve, 126,080 fr. pour dividende de 6 pour cent aux actions privilégiées, 84 mille francs pour dividende complémentaire de 4 % aux actions privilégiées en paiement du dividende cumulatif leur revenant, pour les années 1921 à 1923 et 22,393 sont reportés à nouveau.

**Banque pour valeurs de transports, Glaris. —** La situation de cette entreprise ne s'est pas modifiée sensiblement pendant l'année 1924. Les intérêts perçus ont atteint 216,633 fr. contre 135,804 fr. l'an dernier, tandis que les frais généraux se sont élevés à 44,223 fr. contre 51,885 fr. Le solde passif diminue donc de 4,866,334 fr. à fin 1923, à 4,711,140 fr. et est reporté à nouveau.

**Crédit général de Belgique. —** Le boni brut de 1924 est supérieur à celui de 1923, soit 5,604,183 fr. 92 contre 5,235,473 fr. 89. Le solde distribuable atteint 3,818,366 fr. 53 au lieu de 3,648,044 fr. 67. Le dividende sera semblable à celui de 1924, 7 ½ % ou 31 fr. 87 c. ½ net. La réserve légale recevra 190,918 fr. contre 182,402 fr. 23 et la réserve extraordinaire se verra attribuer un million, comme l'an passé. Au bilan, dès lors, les réserves atteindront un montant de plus de 7,500,000 francs.

**Changes. —** Cours au 24 mars 1925 (8 h.) de la *Banque Cantonale Neuchâteloise :*

| | Achat | Vente | | Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|---|
| Paris | 26.90 | 27.15 | Milan | 21.— | 21.15 |
| Londres | 24.78 | 24.83 | Berlin | 123.25 | 124.— |
| New-York | 5.17 | 5.21 | Madrid | 73.75 | 74.25 |
| Bruxelles | 26.20 | 26.45 | Amsterdam | 206.50 | 207.25 |

(Ces cours sont donnés à titre indicatif.)

**Bourse de Genève,** du 23 mars 1925

| *Actions* | | | |
|---|---|---|---|
| Banq. Nat. Suisse | 535.—*m* | 3 % Différé | 368.— |
| Soc. de banque s. | 642.50*m* | 3 ½ Fed. 1910 | —.— |
| Comp. d'Escom. | 453.— | 4 % » 1912-14 | 432.— |
| Credit Suisse | 697.50*m* | 6 % Electrificat. | —.— |
| Union fin. genev. | —.— | 4 ½ » | —.— |
| Wiener Bankv. | 7.50 | 3 % Genev. à lots | 99.— |
| Ind. genev. d. gaz | 487.50*m* | 4 % Genev. 1899 | 385.—*m* |
| Gaz Marseille | 156.—*d* | 3 % Frib. 1903 | 354.50 |
| Fco-Suisse élect. | 147.50 | 6 % Autrichien | 927.50*m* |
| Mines Bor. prior. | —.— | 5 % V. Gené. 1919 | 465.— |
| » » ordin. anc. | 559.— | 4 % Lausanne | —.— |
| Gafsa, parts | 316.— | Chem. Fco-Suiss. | 404.— |
| Chocol. P.-C.-K. | 182.50 | 3 % Jougne-Eclép. | 352.— |
| Nestlé | 222.50 | 3 ½ % Jura-Simp. | 367.— |
| Caoutch. S. fin. | —.— | 5 % Bolivia Ray | 257.50 |
| Motor-Colombus | 690.50 | Danube-Save | 41.25 |
| *Obligations* | | 6 % Paris-Orléans | 888.— |
| 3 % Fédéral 1903 | —.— | 5 % Cr. f. Vaud. | —.— |
| 5 % » 1922 | 1015.— | 6 % Argentin. céd. | 89.25 |
| 5 % » 1924 | —.— | 4 % Bq hyp. Suède | —.— |
| 4 % » 1922 | —.— | Cr. fonc. d'Eg. 1903 | 287.— |
| 3 ½ Ch. féd. A. K. | 793.50 | 4 % » Stock. | 407.50 |
| | | 4 % Fco-S. élec. | 306.— |
| | | 4 ½ Totis ch. hong. | —.— |

Changes nuls : 7 en baisse, 2 en hausse, Espagne 74.15 (+ 27 ½) et 7 stationnaires. Sur 31 actions : 11 en hausse (chocolats, Urikany, Trique, (Triquette), 9 en baisse.

23 mars. — Cent francs suisses valaient aujourd'hui à Paris : Fr. 370 ¼.

## Chronique viticole

**Contre le court-noué.** — La station d'essais viticoles d'Auvernier nous écrit :

L'époque à laquelle la lutte contre le « court-noué » ou « acariose » de la vigne doit se faire est arrivée : c'est, en effet, trois à quatre semaines environ avant le débourrement des bourgeons que l'application du remède préventif, le seul qui existe, doit se faire. On lutte contre cette maladie en imprégnant l'extrémité des cornes des ceps avec une solution à 3 pour cent de polysulfures alcalins (foie de soufre) ou avec une solution diluée de bouillie sulfocalcique, en se conformant pour la dose aux instructions des maisons de commerce qui vendent ce produit. En général, on l'emploie à raison de 10 litres de bouillie sulfocalcique par hl. Lorsque l'application de la bouillie se fait au moyen des pulvérisateurs habituels il faut laver l'appareil minutieusement et tout de suite après l'emploi, parce qu'à la longue ces bouillies rongent le cuivre.

## CORRESPONDANCES

*(Le journal réserve son opinion à l'égard des lettres paraissant sous cette rubrique)*

Neuchâtel, le 20 mars 1925.

Monsieur le rédacteur,

Dans votre numéro du 19 courant, vous publiez dans la rubrique « Suisse », sous Berne, un article concernant les locaux postaux de Porrentruy, qui nous oblige à la mise au point suivante :

A la veille de l'assemblée communale de Porrentruy, du 26 février dernier, l'administration des postes pria effectivement la municipalité de cette ville de retirer de l'ordre du jour la question des locaux postaux, qui devait y être discutée. En même temps, l'administration annonçait à la dite municipalité un nouvel examen de cette affaire. Cet examen devenait, en effet, nécessaire à la suite de conditions absolument nouvelles formulées en dernière heure par la dite municipalité qui, après une étude de quelques mois d'un programme de transformation élaboré par l'administration des postes, lui demanda, le 23 février, de se prononcer jusqu'au 26, c'est-à-dire dans les trois jours, sur les nouvelles propositions présentées. Celles-ci devaient cependant être examinées plus à fond, à quoi le court délai de trois jours ne pouvait suffire, d'où la demande de retirer cet objet de l'ordre du jour de l'assemblée communale.

Le nouvel examen annoncé suit aujourd'hui son cours et l'administration doit évidemment se réserver le temps nécessaire à l'étude des nouvelles conditions formulées et des questions qui en découlent. Son silence momentané se trouve ainsi expliqué le plus naturellement du monde et nous ne voyons pas en quoi le public bruntrutain aurait motif à s'indigner, ni comment l'administration peut être accusée de parjure, d'arbitraire ou encore de désinvolture. Ce sont là autant de qualificatifs parfaitement gratuits.

En vous priant de vouloir bien réserver bon accueil à la présente mise au point dans les colonnes de votre journal, nous vous présentons, Monsieur le rédacteur, l'assurance de notre considération distinguée.

La direction des postes :
A. BENZ.

## 90me concert de la Société chorale

**Les Béatitudes, de César Franck**

L'oratorio de Franck, les « Béatitudes », que la Société chorale exécutera le 29 mars prochain, est une œuvre unique en son genre. Parue en 1879, à une époque qui n'était guère, en France, celle d'une religiosité exagérée, sans analogie avec la production du moment, elle répand sur la fin du XIXme siècle un éclat profondément mystique et religieux. Son auteur, organiste de Sainte-Cécile, à Paris, fut un modeste, qui travaillait dans l'ombre, ignoré et même méconnu de ses contemporains : un homme parfaitement droit, bon et désintéressé, dont l'ascendant moral a eu sur ses élèves une influence aussi grande que son enseignement artistique. Quant à l'œuvre qu'il a laissée, elle est digne de son auteur. Disciple convaincu des grands classiques, Franck leur a emprunté cette architecture musicale rigoureuse, développée sur des thèmes précis, ainsi que cette mesure et cette élégante sobriété qui l'ont fait appeler le J.-S. Bach du XIXme siècle Mais elle est néanmoins bien de son temps, enrichie de toute l'expérience et de toute la science musicale de son siècle, avec son chromatisme si original, ses riches harmonies, sa magistrale orchestration.

Le plan des « Béatitudes » est simple. A chacune des huit paroles de Jésus est opposé le tableau de la souffrance dont il vient délivrer l'humanité. Il y a donc toujours un contraste entre le monde, représenté par un chœur terrestre et parfois par Satan, et le royaume des Cieux, personnifié par un chœur céleste, ou celui des justes, des pacifiques, etc. Puis le Christ lui-même conclut en prononçant la béatitude qui fait le sujet du morceau.

La Société chorale, qui avait exécuté en 1894 le prologue et trois parties de cette œuvre, la donna pour la première fois en entier, dans son 60me concert, les 9 et 10 mars 1907, sous la direction d'Edmond Röthlisberger, avec le concours de l'« Orphéon ». Cette fois, c'est la société de chant le « Frohsinn » qui veut bien lui prêter son aide précieuse pour l'exécution de cette œuvre qui contient de nombreux chœurs d'hommes. La Société chorale n'a rien ménagé pour faire de cette audition une vraie solennité musicale. Huit solistes, dont Mme Andreossi, de Genève, et le célèbre ténor parisien Gabriel Paulet, formeront un ensemble particulièrement remarquable, et l'on peut être assuré que l'excellent directeur qu'est M. Paul Benner lui consacrera le soin voulu et dirigera avec la compétence qu'elle mérite les 290 exécutants qui participeront à son exécution.

Remarquons, en terminant, que le concert du dimanche 29 mars commencera à 3 heures de l'après-midi, et non à 4 heures comme c'était généralement le cas jusqu'ici pour les concerts de la Société chorale.

H. R.

## NEUCHATEL

**Aux Parcs.** — Dimanche soir, peu avant 9 h., un taxi conduisait un voyageur aux Parcs. Arrivé à proximité de son domicile, le voyageur ouvrit la portière avant que la voiture ne fut arrêtée. Le conducteur du taxis, au même moment, s'approchait du trottoir, si bien que la porte ouverte s'en vint donner violemment contre un poteau en bois, de la ligne électrique, et se referma avec force, projetant l'imprudent au fond du véhicule. Le voyageur en fut quitte pour la peur, mais la vitre de la porte fut brisée avec fracas en mille morceaux et le trop pressé voyageur en sera pour payer la casse.

## POLITIQUE

### Société des Nations

GENÈVE, 23. — Lors de sa dernière session le Conseil de la Société des nations a décidé de soumettre à la cour permanente de justice internationale pour avis consultatif deux questions.

L'une est relative au différend entre la Pologne et la ville libre de Dantzig concernant le service polonais des postes dans cette ville. En raison de l'importance de l'affaire, le conseil de la Société des nations a prié la cour de la traiter d'urgence afin de permettre au Conseil de prendre connaissance de l'avis au cours de sa session de juin. En conséquence, le président a convoqué la cour pour une nouvelle session extraordinaire pour le 14 avril 1925. La présente session extraordinaire sera close le 26 mars.

La deuxième question soumise pour avis consultatif a trait à la plainte portée devant le conseil par le gouvernement hellénique au sujet de l'expulsion du patriarche de Constantinople. Le gouvernement turc conteste la compétence du conseil pour connaître de l'affaire. L'avis de la Cour est demandé sur cette question de compétence. Cette affaire sera traitée lors de la session ordinaire de juin prochain.

### *Une note pas très claire*

LONDRES, 23. — L'agence Reuter publie l'information suivante :

Dans les milieux britanniques bien informés, on ne peut obtenir aucune information au sujet des déclarations parues à la fin de la semaine aussi bien en Angleterre que partout ailleurs relativement à une proposition quelconque venue de l'Italie au sujet de la conclusion d'un traité dont la France serait exclue.

L'agence Reuter ajoute :

« Toutes ces histoires de négociations sont très exagérées. La Grande-Bretagne et la France conversent non officiellement et incidemment pour voir si l'on peut apporter quelque lumière sur le règlement définitif des questions en suspens. Il est raisonnable de supposer que des démarches sont faites en ce qui concerne l'Italie, mais ces conversations sont actuellement d'ordre général ; il est entièrement erroné de supposer qu'un projet soit préparé ou ait été présenté à qui que ce soit. »

En ce qui touche l'Allemagne et la S. d. N., on fait remarquer que la Grande-Bretagne a toujours conseillé à l'Allemagne d'y entrer sans condition. On ne sait cependant rien d'un bruit selon lequel l'Allemagne aurait fait comprendre qu'elle aurait l'intention d'entrer sans condition dans la S. d. N.

### Les Etats-Unis demeurent à l'écart

LONDRES, 23 (Havas). — Suivant un télégramme de Washington à la « Morning Post », M. Hughes, sous-secrétaire d'Etat, avait, au début de janvier 1923, communiqué aux alliés une proposition de l'Allemagne relative à un accord éventuel au sujet de la sécurité, entre la Grande-Bretagne, la Belgique, la France, l'Italie et l'Allemagne. Cet accord consistait dans l'engagement pris par ces nations de ne pas faire la guerre sans avoir consulté leur pays respectifs au moyen d'un plébiscite.

Plus loin, la dépêche de Washington dit que le nouveau secrétaire d'Etat a eu récemment communication d'une série de suggestions allemandes pour la conclusion d'un pacte de sécurité entre les cinq puissances.

Le correspondant ajoute que l'attitude du gouvernement américain à cet égard est la suivante: Tout projet tendant à assurer le bien-être de l'Europe recevra toujours l'appui moral de Washington, mais le président ne peut rien faire sans l'autorisation du Congrès. Or, la session du Congrès est close.

### L'Allemagne et la S. d. N.

LONDRES, 23 (Havas). — On mande de Berlin au « Manchester Guardian » que le gouvernement allemand a abandonné l'intention de poser des conditions pour son admission dans la S. d. N.

### Ebert et la monarchie

MAGDEBOURG, 23 (Wolff). — Au cours de l'audience de lundi du procès Rothardt, M. Fehrenbach, ancien chancelier du Reich, est appelé à déposer comme témoin. M. Fehrenbach déclare que M. Ebert lui a toujours paru, au cours de sa carrière politique, comme un parfait patriote. En aucun cas, Ebert ne s'est montré révolutionnaire. Au cours de la semaine qui vit le déclenchement de la révolution, Ebert, assistait à un séance réunissant des représentants des divers partis. En exposant le point de vue des socialistes, Ebert disait : « Nous sommes socialistes, mais la république ne figure pas sur notre programme. Nos buts peuvent être également atteints dans la monarchie. Nous sommes démocrates et nous devons tenir compte que la majorité du peuple allemand est monarchiste. La question n'est pas de savoir si le régime de Guillaume II ou du Kronprinz sera maintenu ou non. Nous sommes prêts à reconnaître comme empereur le fils aîné du Kronprinz sous une tutelle. Voilà l'opinion des chefs socialistes. »

Ebert, dans la même semaine, est venu trouver Fehrenbach et lui a indiqué comment il avait engagé au cours des assemblées tenues à Berlin à cette époque les ouvriers à ne pas se laisser entraîner dans des mouvements révolutionnaires et comment il y avait réussi.

### Le Parlement égyptien élit Zaghloul à la présidence

LONDRES, 23 (Havas). — On mande du Caire :

Le roi a ouvert le Parlement. Il a été acclamé par la foule sur tout le parcours. Le discours du roi a été lu et souligné par de fréquents applaudissements. Il a renouvelé ses profonds regrets pour le meurtre exécrable du sirdar. Il a exprimé l'espoir que les auteurs du crime recevront bientôt le châtiment qu'ils méritent. Il a ajouté que les relations avec la Grande-Bretagne redeviennent ce qu'elles étaient auparavant.

LE CAIRE, 23 (Reuter). — Zaghloul pacha a été élu président de la Chambre par 125 voix contre 85.

**Il est dissous**

LE CAIRE, 23 (Reuter). — A la suite de l'élection de Zaghloul pacha à la présidence de la Chambre, le gouvernement a offert sa démission, que le roi n'a pas acceptée.

Le parlement a alors été dissous.

LE CAIRE, 23 (Havas). — C'est après une durée de dix heures seulement que le parlement a été dissous.

Le décret de dissolution a été lu à la Chambre par Ziwar pacha, président du conseil. Cette lecture a été accueillie par des acclamations frénétiques sur les bancs des zaghloulistes. La salle s'est vidée rapidement.

Zaghloul pacha, qui avait été appelé hâtivement, a assisté d'un air grave à la lecture du décret.

### *Sous le doux régime*

RIGA, 23. — L'autorité soviétique de Petrograd a arrêté le professeur d'anthropologie Peradolsky, accusé de s'être entretenu avec ses étudiants, dans la salle des cours, des inconvénients du régime des soviets.

## Chronique parlementaire

(De notre corresp.)

CONSEIL NATIONAL

La petite séance de lundi soir a débuté par une apostrophe de M. Huber, le bon avocat socialiste de Saint-Gall, au sujet de cette affaire des jeux qui n'est pas encore près d'être enterrée. (Pourquoi donc ? — Réd.) Vendredi, ce même député, dénonçant les manœuvres de ceux qui faisaient campagne pour la prolongation du délai, avait déclaré que tel agent servant la cause des kursaals était venu auprès de M. Nobs, rédacteur du « Volksrecht » et conseiller national, pour, révérence parler, lui graisser la patte et le décider à ne rien écrire de trop méchant contre les kursaals. L'excellent M. Zimmerli avait protesté de toute sa hauteur, ce qui n'est pas peu dire, contre cette accusation, affirmant que jamais une offre semblable n'avait pu être faite par quelqu'un de son parti.

Lundi soir, M. Huber a fait une déclaration très nette, confirmant son accusation, invoquant le témoignage de M. Nobs lui-même, et ajoutant que, s'il le fallait, le nom de l'agent en question serait livré à la publicité. Comme M. Zimmerli n'était pas présent, la discussion a été ajournée. Il sera intéressant de voir ce qu'il en adviendra.

Le projet d'aide fédérale au chemin de fer de la Furka a déjà soulevé des polémiques ardentes entre ceux qui tiennent pour un devoir de l'Etat d'empêcher d'anéantir des milliers de francs et des années de travail, en démolissant purement et simplement une ligne que ses entrepreneurs ne peuvent terminer, et ceux qui deviennent rouges de colère à l'idée de voir accorder un appui quelconque à une entreprise dans laquelle des capitalistes français ont englouti 38 millions de francs. Pour quelques-uns de nos confrères, cela semble vraiment être l'argument essentiel. On pourrait croire que les malheureux actionnaires et obligataires vont être, si l'affaire aboutit, richement indemnisés de leurs pertes.

Or, tout ce matériel, toute cette ligne, toute l'entreprise en un mot, qui a coûté tant de millions, peut être achetée à raison d'un million trois quarts. Il faudrait encore 3,2 millions pour achever les travaux de construction, et une réserve de 400,000 à 500,000 fr. Total 5 millions 400,000 fr. On se propose de constituer le capital comme suit : 2 millions 100,000 fr. d'obligations, dont 1 million 500,000 fr. pris par la Confédération, le reste par les cantons du Valais et des Grisons, 1 million 800,000 fr. d'actions de priorité, dont 350,000 fr. fournis par la Confédération, 700,000 fr. par le syndicat qui, sur l'initiative du directeur du chemin de fer Viège-Zermatt, M. Marguerat, a mis sur pied cet intéressant projet, 300,000 fr. par les chemins de fer rhétiques, le reste par les cantons et communes du Valais et des Grisons. Enfin, 150,000 d'actions ordinaires prises par la Confédération. On attend donc de la Confédération trois millions d'argent nouveau (350,000 fr. ont déjà leur destination comme avances pour couvrir les déficits).

Le Conseil fédéral propose un arrêté, que les Etats ont accepté et dont voici les dispositions principales :

Participation aux frais d'acquisition et de parachèvement de la ligne, au total 3,350,000 fr., et, le cas échéant, fourniture des avances nécessaires pour couvrir la moitié des déficits éventuels d'exploitation pendant les dix premières années. L'autre moitié serait à la charge des cantons. A ce sujet, le message déclare ce qui suit :

« Il se pourrait qu'en cas d'épuisement des réserves, on voulût faire supporter à la Confédération, comme principal intéressé, la totalité ou, du moins, la plus grande partie des déficits d'exploitation qui pourraient se produire. Pour prévenir cette éventualité, nous demandâmes que la moitié au moins d'un tel déficit fût supportée, pendant une période non inférieure à dix ans, par les cantons que traverse la ligne ou par des tiers ; la Confédération se chargerait du reste. Bien que tous les devis d'exploitation établis jusqu'ici aient prévu un excédent de recettes, nous estimâmes, par mesure de prudence, devoir maintenir cette garantie commune qui incitera, d'ailleurs, à rendre l'exploitation aussi économique que possible. Le syndicat s'est mis en rapport avec les gouvernements des cantons du Valais, d'Uri et des Grisons au sujet de cette question. Le canton d'Uri, en raison de sa situation financière, a refusé de participer à la garantie, laquelle est acceptée, par contre, dans toute son étendue, par le Valais et les Grisons.

» Les avances de fonds, qui seraient nécessaires pour couvrir ces déficits éventuels, devront être au bénéfice d'un droit de gage privilégié, primant toutes les autres hypothèques du chemin de fer. »

Il paraît peu vraisemblable que le Conseil national repousse ce projet. R. E.

### Les femmes y ont aussi droit

BERNE, 23. — La caisse d'assurance de la Ligue suisse des sociétés féminines adresse au Conseil national une requête demandant que les femmes soient également soumises à l'assurance obligatoire dans la loi sur l'assurance vieillesse, invalidité et survivants.

## NOUVELLES DIVERSES

**Les accidents du travail.** — On annonce d'Interlaken que le sculpteur H. Zurbuchen, de Matten, en train de scier un gros bloc de pierre pesant 40 quintaux, a été atteint à la jambe par le bloc et grièvement blessé.

— A Richenthal près Willisau, un jeune homme de 16 ans, nommé Franz Broch, occupé dans une gravière, a été enseveli par un éboulement et est mort sur le coup.

**La belle Allemande.** — Depuis une huitaine de jours, une dame descendue dans un hôtel de Lausanne, fréquentait assidûment les magasins, les confiseries et restaurants, et son crédit paraissait être illimité jusqu'au jour où la police cantonale de sûreté s'en mêla. Des plaintes avaient, en effet, été formulées par divers négociants qui n'avaient point encore vu la couleur de l'argent de la belle étrangère...

Celle-ci avait réussi à se faire livrer à crédit les objets les plus divers et à se faire héberger gratis. Pour cela, elle changeait de nom tout simplement. Mais son rêve a pris fin et la réalité, sous la forme de solides agents, se présenta à la belle inconnue, qui fut emmenée au poste et du poste à l'Evêché. Elle y est maintenant sous les verrous tandis que la police cherche à démêler le vrai du faux et à deviner la véritable identité de l'aimable mais peu scrupuleuse personne. On a déjà trouvé qu'il s'agissait d'une Allemande.

**Les escroqueries d'un baron russe.** — On vient d'écrouer dans les prisons de Bâle un baron russe, nommé Skofgriff, dont l'extradition a été accordée par le gouvernement français. Agé d'une quarantaine d'années, le gentilhomme en question, autrefois archimillionnaire et propriétaire d'immenses domaines en Volhynie, avait dû fuir devant les bolchéviks.

Après avoir fait toutes sortes de métiers, plus ou moins honnêtes, Skofgriff, en 1923, avait échoué à Bâle, sans un sou vaillant. Il tenta, dans un hôtel, de régler sa note au moyen d'un faux chèque, que le secrétaire refusa. Le Russe essaya alors de se faire payer la valeur du chèque dans une banque et s'éclipsa lorsqu'on le pria d'attendre quelques minutes pour vérifier la pièce. Le baron était également recherché par la police bernoise pour méfaits du même genre commis à Interlaken. Il avait filé en France, où on l'a retrouvé... en prison. Car, là aussi, il avait tenté de négocier de faux chèques.

### Trop populaire !

LONDRES, 22. — Hier soir, à l'heure de la sortie des théâtres, le prince de Galles a été, une fois de plus la victime de sa popularité. Il avait réussi à assister incognito à la représentation d'une pièce et traversait le vestibule, lorsque trois jeunes filles le reconnurent. Aussitôt, toutes les femmes se ruèrent vers lui : les unes lui saisirent les mains, les autres les bras, les épaules et même la taille !...

Les hommes se contentèrent de donner au prince de vigoureuses claques dans le dos. On appela en hâte chasseurs et policemen qui parvinrent, après bien des efforts, à conduire le prince de Galles jusqu'à sa voiture. (« Matin ».)

## DERNIERES DÉPÊCHES

Service spécial de la « Feuille d'Avis de Neuchâtel »

**La Chambre des Communes rejette deux demandes de réduction des armements**

LONDRES, 24 (Havas). — La Chambre des communes a voté hier le budget de l'armée après avoir repoussé par 220 voix contre 81 une motion de deux députés libéraux invitant la Chambre à protester contre l'assertion que l'argent consacré à l'armée constitue une assurance contre la guerre.

« La meilleure assurance, déclare cette motion, est l'assurance morale. Il n'y a pas en Europe de danger de guerre pour l'Angleterre pendant la présente génération, et une partie au moins de l'argent consacré aux armements pourrait être employée plus utilement. L'Angleterre augmente cette dépense d'armements au moment où toute l'Europe attend tout de la mise en œuvre des moyens pacifiques. »

La réponse à cette motion fut que l'armée anglaise a aujourd'hui autant de responsabilité qu'avant la guerre.

A la suite du débat sur la base navale de Singapour, l'assemblée a finalement repoussé, par 280 voix contre 129, une motion de M. Mac Donald proposant une réduction du budget de la marine.

**L'opinion d'un journal anglais**

LONDRES, 23 (Havas). — La « Westminster Gazette » reproche au premier lord de l'amirauté d'avoir déclaré samedi dans un discours que le plus important facteur de paix était la flotte britannique. Cette déclaration sera bien accueillie par les nations qui comptent sur la puissance de leurs armements pour assurer la sécurité. Elle peut s'appliquer à la France si l'on y remplace le mot flotte par le mot armée ; elle est marquée au coin d'un militarisme inquiétant. On fait des discours en faveur d'armements. Comment s'étonner ensuite que les nations du continent nous taxent d'hypocrisie.

Cours du 24 mars 1925, à 8 h. ½ du

**Comptoir d'Escompte de Genève, Neuchâtel**

*Cours sans engagement vu les fluctuations se renseigner téléphone 70*

*Achat et Vente de billets de banque étrangers*

*Toutes opérations de banque aux*

**meilleures conditions**

| Chèque | Demande | Offre |
|---|---|---|
| Paris | 26.90 | 27.15 |
| Londres | 24.77 | 24.82 |
| Milan | 21.— | 21.15 |
| Bruxelles | 26.20 | 26.45 |
| New-York | 5.16 | 5.20 |
| Berlin | 123.— | 124.— |
| Vienne le mill. | 72.75 | 73.75 |
| Amsterdam | 206.40 | 207.20 |
| Madrid | 73.60 | 74.50 |
| Stockholm | 139.40 | 140.20 |
| Copenhague | 93.60 | 94.50 |
| Oslo | 79.60 | 80.60 |
| Prague | 15.30 | 15.50 |

Madame Emma Dettwiler ; Monsieur et Madame Charles Dettwiler-Küpfer et leur fils Charles, ainsi que les familles alliées, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Monsieur Louis DETTWILER**

leur cher époux, père, beau-père, grand-père et parent, décédé subitement le lundi 23 mars 1925.

Landeron, le 23 mars 1925.

Eternel, écoute ma prière et que mon cri parvienne jusqu'à toi !
Psaumes CII, v. 2.

Selon le désir du défunt, l'enterrement se fera sans suite, le mercredi 25 courant, à 13 h. 15.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur et Madame Charles Rufener-Renaud et leur fils, à Rochefort ;
Madame et Monsieur Charles Girardier-Rufener et leurs enfants, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Fernand Rufener-Muller et leurs enfants, à Genève,
ainsi que les familles alliées, ont la douleur de faire part du décès de leur cher père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent,

**Monsieur Louis-Alcide RUFENER**

que Dieu a rappelé à Lui aujourd'hui le 22 mars, à 1 heure, dans sa 81me année, après une longue et pénible maladie.

Neuchâtel, le 22 mars 1925.

Il est bon d'attendre en repos la délivrance de l'Eternel.
Lam. de Jér. III, 26.

L'enterrement avec suite aura lieu mardi 24 mars courant, à 13 heures, à Neuchâtel, Vieux-Châtel 27.

Madame Mathilde Küffer et son fils Hermann, à Kiesenbach ; Madame Julie Küffer ; Monsieur Maurice Küffer et ses enfants ; Monsieur et Madame Guillaume Küffer ; les enfants de feu Monsieur Antoine Crivelli ; les familles Martin, Buchenel, Chautems, Mermier, Hurtig, Fallet, ainsi que les familles alliées, ont la douleur de faire part du décès de

**Monsieur Hermann KÜFFER**

leur cher époux, père, fils, frère, beau-frère, oncle et parent, que Dieu a rappelé à Lui le 23 mars, dans sa 47me année, à la suite d'un triste accident.

Neuchâtel, le 24 mars 1925.

Ta parole est une lampe à mes pieds et une lumière à mon sentier
Ps. CXIX, 105.

Le travail fut sa vie.

L'ensevelissement aura lieu le 25 mars à Kiesenbach (grand-duché de Bade).

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Messieurs les membres de l'*Union chrétienne de jeunes gens* de Neuchâtel sont informés du décès de

**Monsieur Hermann KÜFFER**

frère de leur cher et dévoué ami, Monsieur Guillaume Küffer, membre actif.

L'enterrement aura lieu le 25 mars 1925, à Kiesenbach (Grand duché de Bade).

*Le Comité.*

Madame C. Keller-Jeanneret ; Monsieur et Madame Arnold Keller et leur fille, à Sucy en Brie ; Monsieur et Madame Raoul Keller et leur fille, à Bienne ; Monsieur et Madame Paul Keller, à Genève ; Monsieur Charles Keller, à Bombay ; Monsieur et Madame W. Feller-Sagne et leurs enfants, à Neuchâtel ; Mademoiselle Marie Jeanneret, à Peseux ; Madame et Monsieur Siegfried-Jeanneret et leur fils, à Serroue, ainsi que les familles Savoie, Sandoz, Calame, Kessi, Gnaegi, Jeanneret et alliées, ont la profonde douleur de faire part de la mort de

**Monsieur Arnold KELLER**

leur cher et vénéré époux, père, beau-père, grand-père, oncle, grand-oncle, beau-frère et parent, qui s'est éteint paisiblement à l'âge de 81 ans.

Peseux, le 22 mars 1925.

Je serai le même jusqu'à votre vieillesse ; je me chargerai de vous jusqu'à votre blanche vieillesse ; j'ai fait et je vous porterai encore ; je me chargerai de vous et vous délivrerai.
Esaïe 46, 4.

L'enterrement aura lieu le mercredi 25 mars, à 13 heures.

Domicile mortuaire : rue de Corcelles 6. Peseux.

POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES
L. WASSERFALLEN
NEUCHATEL
TÉLÉPH. 108

Corbillard automobile pour enterrements et incinérations permettant de transporter les membres de la famille en même temps que le cercueil.
Concessionnaire exclusif de la ville pour les enterrements dans la circonscription communale.
Concessionnaire de la Société de crémation.
Formalités et démarches

### Bulletin météorologique - Mars 1925

Hauteur du baromètre réduite à zéro

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

| Date | Temp. deg. cent. Moyenne | Minimum | Maximum | Baromètre moyenne | Eau tomb. | Vt dominant Dir. | Force | Etat du ciel |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 23 | 1.5 | — 0.9 | 3.5 | 716.4 | | E. | faible | couv. |

24 7 h. ½ : Temp. : 1.0 Vent : E. Ciel : couv.

Hauteur du baromètre réduite à zéro suivant les données de l'Observatoire.
Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719.5 mm.

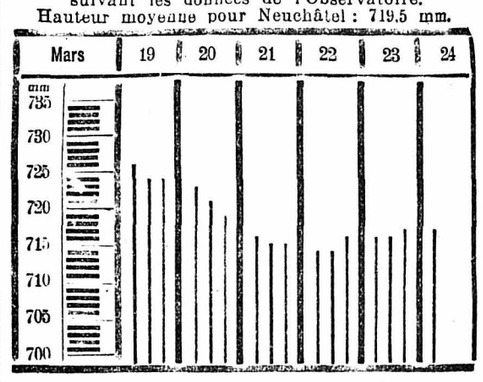


Niveau du lac : 24 mars, 428.77.

Temps probable pour aujourd'hui

Nuageux à éclaircies, peu ou pas de précipitations, faible bise.

### Bulletin météor. des C. F. F. 24 mars à 7 heures

| Altitude mètres | Observations faites aux gares C. F. F. | centigr. | TEMPS ET VENT |
|---|---|---|---|
| 280 | Bâle | + 1 | Couvert. Calme. |
| 543 | Berne | — 0 | » » |
| 587 | Coire | — 0 | Quelq. nuag. » |
| 1543 | Davos | — 9 | » » |
| 632 | Fribourg | — 0 | Couvert. » |
| 394 | Genève | + 3 | » Bise. |
| 475 | Glaris | + 1 | » Calme |
| 1109 | Göschenen | — 2 | Quelq. nuag. » |
| 566 | Interlaken | + 1 | Couvert. » |
| 995 | La Ch.-de-Fonds | — 2 | » » |
| 450 | Lausanne | + 3 | Quelq. nuag. » |
| 208 | Locarno | + 7 | Pluie. » |
| 276 | Lugano | + 6 | » » |
| 439 | Lucerne | + 2 | Couvert. » |
| 398 | Montreux | + 3 | Quelq. nuag. » |
| 482 | Neuchâtel | + 2 | Couvert. Bise. |
| 505 | Ragatz | — 0 | Qq. nuag. Calme |
| 673 | Saint-Gall | + 1 | Couvert. » |
| 1856 | Saint-Moritz | — 5 | » » |
| 407 | Schaffhouse | + 3 | » Vt d'E. |
| 537 | Sierre | — 4 | Tr. b. tps. Calme. |
| 562 | Thoune | — 2 | Couvert. » |
| 389 | Vevey | + 3 | » » |
| 1609 | Zermatt | | |
| 410 | Zurich | + 1 | » Vt d'O. |

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S. A.